



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Appel à propositions de programmes à destination des organismes nationaux  
à vocation agricole et rurale (AAP ONVAR 2022-2027)

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### 2ème phase

<p><b>Nom de la structure candidate : La Coopération Agricole (LCA)</b></p> <p>Numéro SIREN de la structure candidate : 374 179 665</p>	
<p>Budget total (€) : 2 370 238 € Subvention CASDAR annuelle sollicitée : 1 896 000 €</p>	<p>Nbre d'ETP mobilisés : 23,51 ETP Nombre d'actions élémentaires programmées : 7</p>
<p><i>Désignation de la personne qui engage la structure</i></p> <p>Fonction : président Nom et prénom : Dominique Chargé Tél : 01 44 17 57 67 Adresse courriel : <a href="mailto:dcharge@lacoopagri.coop">dcharge@lacoopagri.coop</a> <a href="mailto:mnbruchet@lacoopagri.coop">mnbruchet@lacoopagri.coop</a> Adresse postale : 43 Rue Sedaine, 75011 PARIS</p>	<p><i>Responsable du suivi du projet</i></p> <p>Fonction : Responsable développement Nom et prénom : Françoise Ledos Tél : 06 14 80 47 99 Adresse courriel : <a href="mailto:fledos@lacoopagri.coop">fledos@lacoopagri.coop</a> Adresse postale : 43 Rue Sedaine, 75011 PARIS</p>

## PROGRAMME PREVISIONNEL 2022

### 1- Moyens prévisionnels 2022

#### 1.1. Moyens humains et financiers

N°	Titre complet de l'action élémentaire	Moyens programmés par AE en valeur			Moyens programmés par AE en %		
		Budget total	Budget CASDAR	ETP	Budget total	Budget CASDAR	ETP
1	Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	524 989 €	419 991 €	5,42	22%	22%	23%
2	Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition AGro-Ecologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)	543 334 €	434 667 €	5,43	23%	23%	23%
3	La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire (CARPAT)	231 870 €	185 496 €	2,40	10%	10%	10%
4	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement (OHOW)	342 529 €	274 023 €	3,30	15%	15%	14%
5	Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires (RSE)	364 276 €	291 421 €	3,79	15%	15%	16%
6	Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables (BIO)	248 852 €	199 082 €	2,70	11%	11%	12%
7	Gouvernance du programme	114 388 €	91 320 €	0,47	5%	5%	2%

<b>TOTAL</b>	<b>2 370 238 €</b>	<b>1 896 000 €</b>	<b>23,51</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
--------------	--------------------	--------------------	--------------	-------------	-------------	-------------

#### 1.2. Ratios

Taux casdar	79,99%
Part des coûts de structure	15,4%
Part de la gouvernance	5,0%
Nombre de jours	4950
Nombre d'agents de développement	64
ETP	23,5 (211j/an/ETP)
ETP/agent pour 90% des agents	4824 jours
	58 agents
	0,394 ETP/agent

## 2- Fiches descriptives des AE

AE1	Atténuer le changement climatique (CLIMAT)
Chef de projet	Carole LEJEUNE Responsable Carbone, Service ECO2 carole.lejeune@lacoopagri.coop

Rappel de la finalité	<p>La finalité de cette action est triple : contribuer à la décarbonation (du secteur agroalimentaire, mais également d'autres secteurs par la mise sur le marché de produits biosourcés), en répondant aux enjeux environnementaux (comme la gestion de l'eau), tout en garantissant une juste rémunération des agriculteurs (notamment via la valorisation des labels bas-carbone).</p> <p>Prise publiquement en février 2021, l'ambition forte de LCA est de <b>tendre vers la neutralité Carbone</b> en 2035 pour le secteur coopératif, incluant les agriculteurs coopérateurs, et les coopératives agricoles, agroalimentaires, industrielles et forestières. Ces enjeux doivent être relevés en continuant d'assurer la souveraineté alimentaire nationale et en garantissant une juste rémunération des agriculteurs grâce à la valorisation de ses services environnementaux.</p> <p>Sans oublier de <b>répondre aux enjeux environnementaux</b> en appliquant les principes de l'économie circulaire et de positionner les agriculteurs et leurs coopératives comme acteurs incontournables de la structuration des filières de bioéconomie.</p> <p>Ainsi, développer des démarches autour de ces concepts permet de maximiser la valeur économique générée pour les productions agricoles des agriculteurs-coopérateurs tout en contribuant à réduire les impacts environnementaux des différentes filières alimentaires.</p>
Faits marquants du contexte impactant la programmation <b>2022</b>	<p>En 2021, le GIEC a publié un nouveau rapport mettant en lumière l'urgence des actions à mettre en place face aux impacts toujours plus importants du changement climatique.</p> <p>En fin d'année, le gouvernement français a donc décidé de mettre en place la Stratégie Française Energie Climat. Celle-ci a pour but d'actualiser la SNBC (Stratégie nationale bas carbone) et la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie). Le message est clair : les objectifs vont être revus à la hausse. Chacun doit faire des efforts.</p> <p>La mise en place de la Commission Carbone au sein de LCA s'inscrit tout à fait dans cette volonté d'agir dès maintenant sur ces problématiques qui dépassent le seul secteur agroalimentaire.</p> <p>Sur la thématique de la bioéconomie, la RE2020 (réglementation environnementale des bâtiments neufs) favorise l'utilisation de matériaux biosourcés et permet ainsi d'importantes opportunités pour les coopératives et leurs adhérents.</p> <p>En parallèle, sur le sujet de l'eau. LCA structure ses actions, et a décidé en 2022, de travailler avec des experts, à la fois sur l'amélioration de la gestion de l'eau en industrie agroalimentaire, mais également sur la méthodologie de l'empreinte eau, qui permettra à la filière de comprendre l'impact eau de leurs productions. Cette première étape, indispensable, permettra ensuite de travailler, avec les filières à la mise en place d'actions visant à réduire la gestion de cette ressource.</p>

Indicateurs de résultats	Renseigner la valeur cible pour l'exercice concerné				
	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Rappel valeur 2021	Valeur cible 2022	Rappel valeur cible 2027
	1	Nombre de participants aux comités Bioéconomie, Eau, Energies, Parties Prenantes et commission Carbone	commissions en cours de création	+15%	+100%
	1 bis	Nombre de dons alimentaires des coopératives et agriculteurs	1147/an	1289/an	2000/an
	2	Evolution des émissions des secteurs agriculture, industrie agroalimentaire et transport	75 Mtep	73 Mtep	58 Mtep
	3	Production d'énergies renouvelables par le secteur agricole	4.6 Mtep 50 000 exploitations en 2015	5,2 Mtep	8.3 Mtep
Productions prévues / livrables	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non		
	Etude Carbone	Filières et réseau LCA	Oui		
	Feuille de route Carbone	Coopératives, filières et réseau LCA	Non		
	Webinaires Eau et Méthanisation	Coopératives et réseau LCA	Non		
	Guide de la bioéconomie	Coopératives et parties prenantes	Uniquement résumé		
	Supports de formation bioéconomie	Coopératives et agriculteurs	Non		
	Guide de don alimentaire	Coopératives et agriculteurs	Oui		
	Fiches solutions	Coopératives et agriculteurs	Oui		
	Mémo photovoltaïque	Coopératives et agriculteurs	Oui		
Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel				
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel				
Modalités de pilotage	1 <sup>er</sup> semestre 2022 : copilotage Romane Gohier et Virginie Charrier en attendant le recrutement de la future cheffe de projet : Carole Lejeune				

**Moyens consacrés à l'action en 2022 (année concernée)**

Moyens humains	5,42 ETP		
	LCA	Carole Lejeune	0,75 ETP
	LCA	Virginie Charrier	0,55 ETP
	LCA HDF	Romane Gohier	0,55 ETP
	LCA GRAND EST	Dauvin Mathilde	0,3 ETP
	LCA OCCITANIE	Jean-Marc HAMON	0,3 ETP
	LCA	remplacement de Baptiste BERT	0,25 ETP
	LCA AURA	Olivia Talhouk	0,25 ETP
	LCAO	Agathe Duval	0,25 ETP
	LCA	Claire Salmon-Legagneur	0,2 ETP
	LCA	Mélanie Pressans	0,2 ETP
	LCA CORSE	Mélanie Lorenzi	0,18 ETP
	LCA	Laetitia Leconte	0,15 ETP
	LCA	Lenna Berthie	0,15 ETP
	LCA	Gaëtane Le Breuil	0,15 ETP
	LCA HDF	Louise Barbier	0,15 ETP
	LCA Sud	Manon Pulliat	0,15 ETP
	LCA	Benjamin Perdreau	0,1 ETP
	LCA Sud	Sandrien Regaldo	0,1 ETP
	LCA Sud	Stéphanie Pons	0,1 ETP
	LCA NA	Florence Benevelli	0,1 ETP
	LCA CENTRE	Chistophe Vours	0,1 ETP
	FELCOOP	Caroline Ducourneau	0,1 ETP
	PPAM de France	Guillaume Philippini	0,1 ETP
	LCA	Sarah Porcher	0,07 ETP
	LCA OCCITANIE	Sophie HUBY	0,05 ETP
FELCOOP	Céline Sageaux	0,05 ETP	
LCA	Françoise Ledos	0,02 ETP	
Moyens financiers	<p>Coût total = 524 989 €  Montant des crédits CASDAR <b>demandés</b> = 419 991 €  Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement</p>		

**Tableau de présentation des travaux prévus par action élémentaire et confrontation au pluriannuel – 2022**

AE1	Atténuer le changement climatique	Chef de projet : Carole LEJEUNE
-----	-----------------------------------	------------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement prévus en 2022	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Tâche 1.1.1 Création d'une commission carbone	La Commission Carbone se met en place en 2022, sur impulsion de l'ambition de LCA d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Plusieurs groupes de travail temporaires ont permis de rédiger une feuille de route, qu'il faut maintenant mettre en place. Suite à la première réunion de cette commission en janvier 2022, la nouvelle responsable Carbone en assurera l'animation. Certaines fédérations régionales initieront également des GT locaux sur le Carbone (HDF, Ouest).	-	Compte-rendu des réunions de la Commission Carbone
Tâche 1.1.2 Pérennisation et animation des comités Bioéconomie, Eau, Energies et commission Carbone (visites de sites, webinaires, temps d'échange)	Afin de maintenir une dynamique de travail sur nos thématiques prioritaires pour atténuer le changement climatique, nous continuerons à animer ces différentes instances : Comité Bioéconomie, Comité Eau et Comité Energies. Cette animation inclut la mise à jour régulière des plateformes de partage de l'information, la rédaction de newsletter, l'organisation de temps d'échange, de webinaires et de visites de sites.	-	Compte-rendu des réunions des comités
Tâche 1.2.1 Optimiser la gestion équilibrée de l'eau (réduire, réutiliser, recycler, réutilisation des eaux usées traitées) : sensibilisation, veille, outils, empreinte eau	Une veille et des actions de sensibilisation seront menées sur la réduction et la réutilisation des eaux non conventionnelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre d'experts, transmission d'informations et organisation de webinaires pour l'amélioration de la gestion de l'eau en agriculture et industrie</li> <li>- Clarification réglementaire, participation aux groupes de travail de l'ASTEE et du Varenne de l'eau sur le sujet pour développer l'utilisation des eaux « non conventionnelles »</li> <li>- Rencontre de parties prenantes comme le BWT sur la réutilisation de l'eau en industrie, et intervention auprès du Comité Eau.</li> </ul>	-	Plateforme de partage d'informations sur l'eau (Trello)

<p>Tâche 1.2.2 Veille sur les évolutions des méthodologies d'évaluation des impacts environnementaux (ACV, règle d'allocation des impacts, durée de vie des produits, etc.) et sur les méthodologies de calcul de GES méthanisation et stockage carbone dans les matériaux biosourcés</p>	<p>En Occitanie, un atelier sera organisé sur les nouvelles règles CITEO.</p>		<p>Compte rendu de l'atelier Citéo</p>
<p>Tâche 1.3.1 Décarboner les activités de production et de transformation : diffusion et appropriation des feuilles de routes des différentes filières agroalimentaires, retours d'expériences et prospective + rédaction de feuilles de route décarbonation des IAA en 2022/2023</p>	<p>La Coopération Agricole a lancé une étude dite "Etude Carbone" (scope 1/2/3), confiée en 2021 à une équipe d'experts du Céréopa et de l'Iddri. Elle sera finalisée en 2022. Les feuilles de routes des différentes filières seront regroupées afin d'être diffusées et travailler à leur application avec les coopératives, comprenant des actions à conduire au sein de la coopérative et également avec les coopérateurs. Luzerne de France travaillera sur la détermination du potentiel de stockage de carbone du sol sous luzerne, et à l'identification d'un dispositif de valorisation et suivi de carbone réduit et stocké par les exploitations agricoles cultivant de la luzerne. Un groupe de travail spécifique aux enjeux des métiers du grain sur la décarbonation sera également animé. Il permettra de rédiger une feuille de route de décarbonation pour les coopératives des métiers du grain : identification des leviers de réduction des émissions dans les process de collecte et de stockage des grains, en lien avec les interprofessions. Le déploiement du label bas carbone grandes cultures sera également à l'ordre du jour de ce GT.</p>		<p>Etude carbone Feuilles de route décarbonation des filières</p>
<p>Tâche 1.3.2 Diminuer l'impact de la logistique : diffusion d'informations, retours d'expériences, prospective</p>	<p>L'animation du GT Transport et Environnement permettra de réaliser une veille et de permettre aux coopératives de partager sur leurs retours d'expérience et bonnes pratiques.</p>		<p>CR Réunions GT Transport et Environnement</p>

<p>Tâche 1.4.1 Création et animation du Comité Parties prenantes de LCA : rédaction d'avis et de propositions sur les actions de LCA</p>	<p>La Coopération Agricole souhaite s'ouvrir au dialogue avec ses parties prenantes et instaurer un échange pérenne avec ces dernières. Elle a donc décidé de se doter d'un comité des parties prenantes. Celui-ci est cours de constitution début 2022 et devrait se réunir pour la première fois courant 2022.</p> <p>En régions, les fédérations régionales échangent avec leurs parties prenantes sur le changement climatique. En Grand-Est par exemple, des échanges sont prévus avec l'Agria, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le conseil régional, Terrasolis, CIL BFC Est, Interbev, la DREAL, certaines collectivités, la préfecture, Solaal GE et les Chambres d'agriculture.</p>	-	<p>Avis du Comité des parties prenantes</p>
<p>Tâche 1.4.2 Participer aux réseaux dédiés à ces différentes thématiques : adhésion et participation aux travaux des partenaires</p>	<p>La Coopération agricole adhère à l'ATEE (Association technique énergie environnement), le SER (Syndicat des énergies renouvelables) et à B4C (Bioeconomy for Change, anciennement Pôle IAR). Les chargés de mission concernés participeront aux groupes de travail pertinents de ces trois organismes. Leur travail de veille politique, juridique, technique et économique alimente les réflexions de La Coopération Agricole et la structuration des actions en bioéconomie et ENR.</p> <p>En régions, certaines fédérations régionales s'intégreront dans les écosystèmes locaux (ex : participation au Collectif régional pour le biométhane injecté - CORBi- en Hauts-de-France).</p>	-	<p>CR de GT des partenaires Manifeste et feuille de route des écosystèmes</p>
<p>Tâche 2.1.1 Diagnostics et plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire des coopératives</p>	<p>Le GT Gaspillage Alimentaire sera pérennisé, et des travaux sur les indicateurs du gaspillage alimentaire sont prévus en 2022.</p> <p>Les réalisateurs conduiront des diagnostics et plans d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, auprès de coopératives et d'établissements de restauration collective.</p> <p>Une étude inter-régionale sur le gaspillage au sein de la filière Fruits &amp; légumes et transformation sera menée sur 3 grands bassins de production : Centre-Val de Loire, PACA et Corse. Cela permettra une mobilisation large des parties-prenantes de la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire (Ademe, Conseils Régionaux, DRAAF, Solaal, don alimentaire, association de consommateurs, associations environnementales, IAA, FCD, ...).</p>	-	<p>Support sensibilisation gaspillage alimentaire Atelier niveau 1 Référentiel d'actions correctives et éducatives et typologie de restauration</p>
<p>Tâche 2.1.2 Guide du don alimentaire</p>	<p>Les travaux entamés par La Coopération Agricole sur le don alimentaire se poursuivront, et un guide sur cette thématique, rédigé avec plusieurs partenaires, sera publié dès</p>	-	<p>Guide du don alimentaire</p>

	2022 ;		
Tâche 2.1.3 Animation du réseau REGAL'im Sud et déploiement du glanage	<p>La Coopération Agricole Sud anime le réseau régional de lutte contre le gaspillage alimentaire REGAL'im. Elle mènera également des actions spécifiques sur le glanage : la fédération régionale accompagne les coopératives et leurs agriculteurs-coopérateurs à centraliser les invendus (ex : fruits et légumes hors calibre, défauts esthétiques, etc.) afin de les mettre à disposition d'associations d'aide alimentaire, de transformateurs ambulants et d'opérateurs de la restauration collective.</p> <p>La Coopération Agricole Sud travaillera à la création d'un annuaire des structures de transformation permettant d'absorber et de valoriser les volumes d'invendus ; et également d'un annuaire des débouchés de l'économie sociale et solidaire pour redistribuer les denrées invendues vers d'autres débouchés : épiceries solidaires, structures de glanage, associations de l'aide alimentaire, ...</p>	-	Annuaire des structures de transformation permettant d'absorber et de valoriser les volumes d'invendus.
Tâche 2.1.4 - A.D.I.VALOR : Suivi du déploiement de la collecte des emballages de produits d'hygiène de l'élevage et participation aux travaux de mise en place de la collecte des emballages de produits de nutrition animale	<p>La Coopération Agricole poursuivra également ses travaux avec A.D.I.VALOR pour déployer la collecte des emballages de produits d'hygiène de l'élevage et mettre en place la collecte des emballages de produits de nutrition animale.</p>	-	CR réunions A.D.I.VALOR
Tâche 2.2.1 Réduire les émissions de GES liées aux consommations énergétiques des agriculteurs et des coopératives (efficacité énergétique, modification du mix énergétique) : diffusion	<p>Une veille réglementaire sera menée sur le sujet des réductions de GES (ex : Décret tertiaire), les travaux sur l'électrification et la décarbonation du mix énergétique (substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables) et LCA participera à la diffusion d'outil d'accompagnement sur l'efficacité énergétique (ex : Certificat d'économie d'énergie).</p> <p>En Occitanie, la fédération régionale participera à REUSE pour les coopératives viticoles (suivi réglementaire et des bonnes pratiques, valorisation des technologies propres en coopératives + atelier sur l'ACV, réutilisation des eaux). La fédération régionale suivra activement le développement du label bas carbone viticulture.</p>		Plateforme de partage d'informations Energies (Trello)

d'informations, retours d'expériences, prospective			
Tâche 2.2.2 Diminuer l'impact de la logistique (dont Fret 21) : diffusion d'informations, retours d'expériences, prospective	Des sensibilisations des coopératives au dispositif Fret21 seront organisées, en partenariat avec l'Association des Usagers de Transport et des Fret (AUTF). Un recensement des coopératives productrices de biocarburants et de leurs actions sur le développement de leur usage, est prévu. Les collaborations avec l'AUTF (Association des Usagers de Transport et de Fret) se poursuivront. En Grand-Est, des actions pour le maintien des lignes de fret ferroviaire seront menées : consultation des embranchés et les autres parties prenantes concernées.		Support de présentation Fret21
Tâche 2.3.1 Réduire les émissions de GES des exploitations agricoles (azote, méthane) : diffusion d'informations, retours d'expériences, prospective	Le pôle animal contribuera à la construction d'outil et de projets sur le stockage carbone et les crédits carbone : - Participation à la construction des outils : participation au comité d'orientation stratégique, au comité technique et aux projets de développement de CAP'2ER, participation à la construction des méthodes label bas carbone en filières animales - Participation au comité de liaison de l'association France Carbon Agri sur les crédits carbone - Participation au projet CARSOLEL – IDELE et au projet OCBO – Interbev sur le stockage de carbone  LCA Ouest travaillera sur un benchmark des outils de valorisation et de compensation des démarches liées au Carbone : rencontre avec les parties prenantes pour identifier les enjeux liés à la décarbonation de l'économie, les solutions existantes pour les coopératives, apporter les attentes et besoins des coopératives à ces réseaux régionaux, promouvoir des outils pour intégrer les propositions des coopératives dans les démarches territoriales.  Luzerne de France effectuera des simulations du potentiel de réduction du carbone dans le Label bas carbone grandes cultures et élevage.		
Tâche 2.3.2 Réduire l'impact des activités de froid (fluides	Il s'agira de déterminer et diffuser les solutions techniques liés aux fluides frigorigènes, notamment en agroalimentaires, à destination du Comité Energies. En Occitanie, un travail sera mené sur les bonnes pratiques sur le Chaud et le froid ainsi		Support de présentation

frigorigènes) : diffusion d'informations techniques, réglementaires et fiscales, retours d'expériences, prospective	que sur le changement de fluide.		
Tâche 3.1.1 Recensement des stratégies de méthanisation des coopératives	Au premier trimestre 2022, une enquête est cours pour interroger les coopératives sur leur stratégie de développement de la méthanisation. Les thèmes abordés sont : la stratégie générale, l'ordre de grandeur (nb unités) et type d'unités, les services aux agriculteurs-coopérateurs, les enjeux rencontrés et les attentes vis-à-vis de La Coopération Agricole.		Synthèse de l'enquête stratégie méthanisation
Tâche 3.1.2 Réalisation de livrables de communication sur les ENR et mise à jour ponctuelle (mémo photovoltaïque, mémo biocarburants, webinaires, formations, fiches solutions...)	Une mise à jour du mémo photovoltaïque et des actions de diffusion sont prévues. Une formation sur le photovoltaïque est prévue en AURA.		Mémo photovoltaïque
Tâche 3.2.1 Intervention sur la bioéconomie dans les cursus scolaires	Après une première expérience réussie en 2021, il est prévu de renouveler une intervention sur l'économie circulaire et la bioéconomie dans le cursus scolaire Master 2 Economie de l'Environnement, de l'Energie et des Transports d'AgroParisTech. Cette intervention pourrait être dupliquée dans d'autres cursus.		Support de cours « Des modèles d'affaires innovants de l'économie circulaire dans le secteur agricole »
Tâche 3.2.2 Contribuer à la création d'une norme sur les granulats végétaux (NG2B)	La Coopération Agricole participera aux travaux sur la normalisation des granulats (intégration dans le projet NG2B pour rédiger une prénorme en concertation avec les coopératives pour les granulats végétaux pour bétons biosourcés).		Rapport d'avancement du projet NG2B
Tâche 3.2.3 Créer des partenariats avec des acteurs hors monde agricole (BTP, plasturgie, textile, cosmétique, etc.)	Une journée sur les matériaux biosourcés pour la construction sera coorganisée par LCA et le collectif Sable Vert et rassemblera des coopératives de différentes filières ainsi que des industriels de la fabrication de matériaux de construction. Organisée autour d'une visite de site et des tables rondes de partage d'expérience, cette journée à pour objectif d'initier des partenariats amont-aval pour le développement de nouveaux matériaux biosourcés. En AURA, des échanges seront réalisés avec le pôle AXELERA. LCA Sud participera au PRECI régional (réseau économie circulaire en région).		Compte-rendu de la journée matériaux biosourcés pour la construction

N° tâche	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027
1.1.1	Nombre de réunions des différentes instances	0 pour la Commission Carbone	5/an et par instance	5/an et par instance
1.1.2	Nombre de réunions de partage (comités / commissions) et d'actions de capitalisation (webinaire/séminaire...)	0 pour la Commission Carbone	4/an et par instance	4/an et par instance
1.2.1	Nb de coopératives investies sur la thématique eau et participant au Comité Eau	30	35	60
1.3.1	Finalisation de l'étude Carbone et transmission au réseau	Début de l'étude	Travaux disponibles	2ème édition en 2027
1.3.2	% de filières ayant présenté sa feuille de route aux membres de la Commission Carbone	/	50%	
1.4.1	Nombre de réunions du Comité Parties Prenantes	0	2	4/an
1.4.2	Nombre de participations aux réunions et travaux des partenaires (I4CE, SER, ATEE, ABC...)	4/an	8/an	8/an
2.1	Nb de diagnostics Gaspillage Alimentaire réalisés	14	30	100
2.2.1	Suivi des actions d'efficacité énergétique dans la feuille de route du Comité énergie	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
2.2.2	Suivi des actions Fret 21 dans la feuille de route du Comité transport	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
2.3.1	Suivi des actions mises en œuvre par les filières pour réduire les émissions de GES des exploitations	/	1 présentation des filières / an	1 présentation des filières / an
2.3.2	Suivi des actions de réduction des impacts des activités de froid dans la feuille de route du comité énergie	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
3.1.1	Réalisation de livrables (note, thème, webinaire, formation...) et études sur les ENR	0	2	10
3.1.2	Suivi des actions de promotion des énergies renouvelables dans la feuille de route du comité énergies et bioéconomie	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
3.2.1	Nb de personnes ayant participé aux formations bioéconomie	25	50	200
3.2.2	Suivi des actions de structuration du marché de la compensation volontaire dans la feuille de route de la commission carbone	Feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
3.2.3	Suivi des actions de promotion des filières des produits bas carbone dans la feuille de route de la commission carbone	Feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route

**PDAR 2022-2027 – Année 2022**

**Fiche type de description qualitative d'une action élémentaire dans un programme prévisionnel annuel**

<b>AE 2</b>	Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition AGro-Ecologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)
<b>Chefs de projet</b>	Vincent Drevet, La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine Chargé de mission agroécologie vdrevet@na.lacoopagri.coop – 06 83 69 47 22 Guillaume Dyrszka, La coopération Agricole Occitanie Chargé de mission Conseil Coopératif – Environnement g.dyrszka@coopoccitanie.fr – 07 71 43 25 70

<b>Rappel de la finalité</b>	<p>La finalité de cette action élémentaire est de massifier la mise en œuvre de l'agroécologie au sein des exploitations agricoles et de pérenniser cette transition en combinant création de valeurs économique et environnementale, via le développement de projets de coopératives et l'accompagnement par les conseillers du réseau coopératif.</p> <p>Cette finalité concourt de manière très directe à l'ambition du PNDAR en mobilisant le réseau coopératif en faveur de la multiplication des projets agricoles et agroalimentaires en faveur de l'adoption de pratiques et systèmes agroécologiques. Notre action élémentaire permettra de renforcer l'approche systémique et globale des exploitations agricoles des coopératives ainsi que l'impact positif sur plusieurs thématiques environnementales et attentes sociétales : biodiversité, sols, eau, diminution des intrants, stockage du carbone.</p> <p>Nous nous inscrivons également pleinement dans « la dynamique de capitalisation, diffusion et appropriation massive des résultats, impliquant le conseil et la formation, en favorisant les dynamiques territorialisées et les approches interfilières » que le PNDAR appelle de ses vœux.</p>
<b>Faits marquants du contexte impactant la programmation 2022</b>	<p>Les politiques publiques encadrant les produits phytopharmaceutiques, dont le plan Ecophyto, le dispositif des CEPP, la rénovation des agréments phytosanitaires et les conséquences plus globales de la séparation de la vente et du conseil des produits phytosanitaires constituent des éléments de contexte de fond, récurrents. Ils contribuent, avec l'expression d'attentes sociétales, à orienter la stratégie et les actions des coopératives.</p> <p>La gestion de la biodiversité constitue un élément de contexte de plus en plus prégnant, avec là encore des attentes sociétales renouvelées, une implication de la société civile de plus en plus forte et visible, des alertes des scientifiques et de la société civile sur des pertes très fortes et en augmentation de biodiversité. Les politiques publiques au niveau mondial (congrès de l'UICN à Marseille en 2021), européen (PAC, stratégie 2030 de l'UE), français (stratégie nationale biodiversité y compris le</p>

dispositif “engagé pour la nature”, plan “biodiversité tous vivants” de 2018, plan pollinisateurs 2021-2026...) et local (stratégies régionales biodiversité) incitent fortement le monde agricole et la sphère économique en général à se saisir plus concrètement de ce sujet. Présentes dans ces deux sphères et accompagnant un grand nombre d’agriculteurs dans leur développement économique, les coopératives ont une responsabilité évidente dans l’atteinte des objectifs fixés par les politiques publiques.

Le plan de relance France 2030 constitue un levier stratégique et économique majeur pour favoriser des projets de création ou de consolidation de filières agricoles et agroalimentaires sur le territoire national. Notamment en ce qui concerne les protéines végétales dont la production favorise la mise en œuvre de pratiques agroécologiques sur les territoires, mais plus globalement pour l’accompagnement des évolutions de pratiques agro-écologiques en faisant le cas échéant le lien avec les évolutions alimentaires.

Le plan agroécologique constitue un élément de contexte de fond, renouvelé année après année et qui tend à être consolidé au niveau européen, notamment avec la PAC 2023, en préparation, où la diversité des cultures, les infrastructures agroécologiques, la couverture des sols seront par exemple favorisés. Les collectifs agroécologiques continuent à constituer une forme d’actions largement incitée par les pouvoirs publics et rejoignent les dispositifs de recherches-actions mis en œuvre à l’échelle européenne (groupes opérationnels du partenariat pour l’innovation de Horizon 2020, consolidés dans le cadre d’Horizon Europe, dont le budget augmente de 30% par rapport à Horizon 2020 et qui consacrent les Ecosystèmes européens d’innovation). La certification environnementale des exploitations agricoles continue à être déployée, y compris au niveau des coopératives agricoles et devient un axe incontournable du développement de la transition agroécologique.

La Coopération Agricole officialisera et précisera en 2022 une ambition et un plan d’actions vers la neutralité carbone à l’horizon 2035. La dimension agricole de cette démarche sera favorable à la mise en œuvre au sein du réseau d’actions de stockage du carbone dans les sols, elles-mêmes largement en lien avec la transition agroécologique.

Renseigner la valeur cible pour l’exercice concerné

N° Os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027
1	Nombre d’actions de transition agroécologique de coopératives ayant fait l’objet de retours d’expériences formalisés et diffusés	Mesurer l’ampleur de la capitalisation mise en œuvre au sein de la coopération agricole	Réseau LCA, Ministère en charge de l’agriculture	Pour mémoire 43 articles de REX dans les Thémas + cahiers du dévt durable	60	100

Indicateurs de résultats

	2	Nombre de coopératives ayant mobilisé le dispositif CQP, nombre de conseillers certifiés ou en cours de certification	Mesurer la mobilisation des coopératives dans la certification des compétences	France compétences GT compétences LCA	0	0 (finalisation du dispositif)	20
	3	Nbre de coopératives agricoles dans une trajectoire de transition agroécologique (hors bio), focus collectifs agroécologiques et certification environnementale	Mesurer l'implication concrète des coopératives en faveur de l'agro-écologie auprès des agriculteurs.	LCA, Ministère en charge de l'agriculture, DRAAF, partenaires financiers et techniques des coopératives	200 coopératives identifiées avec une action agroécologique	250	300
Productions prévues / livrables	Description succincte du livrable prévu		Public-cible		Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non		
	Théma Biodiversité mis à jour		Conseillers & Agriculteurs des coopératives, autres acteurs agricoles, partenaires et parties prenantes		Oui		
	Mooc conseil - innovation		Conseillers des coopératives		Non		
	Nouveau référentiel CQP Conseil (ou 2023)		Conseillers des coopératives		Non		
	Webinaire d'information des coopératives sur les PSE		Coopératives		Oui		
Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel						
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel						
Modalités de pilotage	Pas de différence avec le pluriannuel						

## Moyens consacrés à l'action en 2022 (année concernée)

Moyens humains	5,43 ETP		
	LCA OCCITANIE	Guillaume DYRSZKA	0,75 ETP
	LCA NA	Vincent Drevet	0,75 ETP
	LCA	Régine Castet	0,47 ETP
	LCA HDF	Louise Barbier	0,4 ETP
	LCA	remplacement de Baptiste BERT	0,35 ETP
	LCAO	Thomas Jullien	0,35 ETP
	LCA AURA	Olivia Talhouk	0,26 ETP
	LCA	Laetitia Leconte	0,25 ETP
	LCA OCCITANIE	Delphine ANTOLIN	0,2 ETP
	LCAO	Agathe Duval	0,2 ETP
	LCA	Lenna Berthie	0,15 ETP
	LCA	Gaëtane Le Breuil	0,15 ETP
	LCA	recrutement relations enst	0,15 ETP
	LCA GRAND EST	Crispel Laura	0,15 ETP
	LCA	Maurine Grivaz	0,1 ETP
	LCA Sud	Johanna Goudenove	0,1 ETP
	LCA CORSE	Mélanie Lorenzi	0,1 ETP
	FELCOOP	Céline Sageaux	0,1 ETP
	AGRICONFIANCE	Marion Guépin	0,1 ETP
LCA	Sarah Porcher	0,08 ETP	
FELCOOP	Jean-Luc Vandemoortele	0,07 ETP	
LCA	Virginie Charrier	0,05 ETP	
LCA	Bastien Fitoussi	0,05 ETP	
LCA	Françoise Ledos	0,05 ETP	
LCA OCCITANIE	Eric CHERDO	0,05 ETP	
Moyens financiers	<p>Coût total = 543 334 €  Montant des crédits CASDAR <b>demandés</b> = 434 667 €  Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement</p>		

**Tableau de présentation des travaux prévus par action élémentaire et confrontation au pluriannuel – 2022**

AE 2	Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition AGro-Ecologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)	Chefs de projet : Vincent Drevet, Guillaume Dyrszka,
------	--	--

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement prévus en 2022	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
<p><b>Tâche 1.1.1</b> : Elaborer et diffuser des retours d'expériences de coopératives sur la transition agroécologique (Théma, REX, autres formats)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'une mise à jour et d'un enrichissement du Théma sur les coopératives et la biodiversité, pour une nouvelle publication.</li> <li>- Création d'un groupe de travail sur l'élaboration de retours d'expériences de coopératives sous d'autres formats, types fiches, notamment pour contribuer à la capitalisation des collectifs agroécologiques en coopératives, des bonnes pratiques et outils en faveur d'une meilleure gestion de la fertilisation des cultures ; et pour élaborer des recueils régionalisés (Hauts de France, Nouvelle-Aquitaine...). Formats différents des formats existants (Théma et site des Solutions Coopératives) pour offrir des éléments concrets d'appropriation aux autres coopératives.</li> </ul>	Pas de différence avec le pluriannuel	Théma biodiversité actualisé
<p><b>Tâche 1.1.2</b> : Coordonner les actions du réseau coopératif en faveur de la biodiversité : développer et diffuser l'outil d'autodiagnostic biodiversité Agribest ; sensibiliser et mobiliser les coopératives...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite et élargissement des tests de l'autodiagnostic Agribest et travaux en vue de sa finalisation sous forme d'une appli smartphone planifiée pour 2023 (recherche de financements en cours avec le partenaire CDC Biodiversité).</li> <li>- Poursuite de la présentation de l'outil à des coopératives dans des contextes de territoires et/ou de filières spécifiques.</li> <li>- Poursuite d'actions régionales de sensibilisation et de mobilisation de coopératives au sein de différentes régions, notamment en Nouvelle-Aquitaine via le programme AGRO'BIODIV, dans le Grand Est, en Hauts de France...</li> <li>- Poursuite des travaux d'AgriConfiance en lien avec l'association Noé pour élaborer des indicateurs de la biodiversité utilisables par les coopératives adhérentes au dispositif et pouvoir par la suite s'en inspirer plus largement sur l'ensemble du tissu coopératif. Ce point constituera un des éléments de notre dispositif de suivi des évolutions des pratiques agro-écologiques sur les exploitations agricoles.</li> </ul>	Pas de différence avec le pluriannuel	Point d'étape indicateurs biodiversité

<p><b>Tâche 1.1.4</b> : Mettre en place un observatoire de l'évolution des pratiques agroécologiques : méthodologie, élaboration, suivi, diffusion des données</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un groupe de travail en vue de l'élaboration d'une méthode pour l'observatoire des pratiques agricoles. L'objectif est de déterminer par quels moyens le réseau coopératif peut recueillir des indicateurs sur l'évolution de certaines pratiques agricoles au sein des coopératives. Mise en place de premiers travaux visant à élaborer des indicateurs à partir de données disponibles au sein du réseau (« état de l'art ») : dans la filière luzerne, au sein des coopératives Agri-Confiance, dans certaines régions, Analyse dans les DPEF des coopératives des indicateurs utilisés (biodiversité, agroécologie en général), élaboration d'indicateurs de déploiement d'actions en faveur d'une utilisation plus durable des produits phytopharmaceutiques (CEPP et Contrat de Solutions)</li> <li>- Identification des partenaires à mobiliser pour la construction de l'observatoire. Prises de contact et construction d'un plan d'actions.</li> </ul>	<p>Pas de différence avec le pluriannuel</p>	<p>Compte rendu du GT observatoire ; Outil associé</p>
<p><b>Tâche 1.2.1</b> : Organiser la veille et la connexion du réseau coopératif avec les organismes et projets de la recherche et du développement : approche systémique, sols, gestion des intrants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'une plateforme en ligne CEPP, qui permet aux coopératives obligées du dispositif d'établir leur diagnostic et plan d'actions CEPP.</li> <li>- Analyser les résultats de l'enquête 2021 sur les liens entre fédérations de coopératives et organismes de recherche, dans les thématiques de l'agroécologie.</li> <li>- Contribution aux travaux du Contrat de solutions aux niveaux national et régional, diffusion des informations aux coopératives.</li> </ul>	<p>Pas de différence avec le pluriannuel</p>	<p>Plateforme CEPP Synthèse de l'enquête : lien entre les Fédérations de coopératives et les organismes de R&amp;D</p>
<p><b>Tâche 2.1.1</b> : Identifier les compétences transverses des conseillers de coopératives</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des besoins des entreprises et des salariés en matière de certification des compétences consécutives aux mutations technologiques, écologiques, socio-économiques,</li> <li>- Découpage en bloc de compétences</li> <li>- Définition des grands items figurant dans chacun des blocs de compétences</li> </ul>	<p>Travaux engagés fin 2021</p>	<p>Comptes rendus des 3 GT (pilote Co&amp;sens)</p>
<p><b>Tâche 2.1.2</b> : Créer un dispositif de qualification des compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir le nouveau référentiel « CQP Technicien–conseil aux agriculteurs »</li> <li>- Valider les modalités d'évaluation du CQP</li> <li>- Dépôt du dossier auprès de France Compétences</li> </ul>	<p>Pas de différence avec le pluriannuel</p>	<p>Référentiel « CQP Technicien-conseil aux agriculteurs »</p>
<p><b>Tâche 2.1.4</b> : Lancement et suivi des évolutions du Mooc innovations et conseil</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du Mooc conseil-innovation ; rédaction des scripts, tournage des vidéos</li> <li>- Mise en ligne sur Fun Mooc</li> <li>- Diffusion Teaser</li> </ul>	<p>Pas de différence avec le pluriannuel</p>	<p>Mooc Conseil-Innovation</p>

<p><b>Tâche 2.2.1 :</b> Formaliser des partenariats avec l'enseignement agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention avec la DGER : sur la base des acquis suite à la convention 2019-2021 signée avec la DGER, souhait de prolonger la convention en la poursuivant sous différents objectifs, dont notamment les évolutions de compétences sur les territoires</li> <li>- Suivi des partenariats engagés entre les Fédérations de coop et l'enseignement agricole.</li> <li>- Favoriser la mise en relation entre l'EA et les Fédérations de coopératives</li> <li>- Poursuite des partenariats avec l'enseignement agricole portant sur la formation initiale : Licence Pro Productions animales, Licence Pro Cosya, Licence Pro Agronomie – Transition agroécologique des territoires, etc</li> <li>- Déploiement de formations continues en partenariat avec l'EA</li> <li>- Participation aux travaux du Groupement d'Intérêt Public dédié à l'accompagnement des transitions agricoles et agroécologiques.(région Occitanie)</li> </ul>	<p>Pas de différence avec le pluriannuel</p>	<p>Convention DGER Copil de suivi de la convention</p>
<p><b>Tâche 2.2.3 :</b> Favoriser la mise en place de communauté de pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un groupe de travail de coopératives sur la thématique du conseil aux adhérents, commun aux régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud (test pour la diffusion ultérieure de la méthode sur l'ensemble du réseau)</li> </ul>	<p>Travaux engagés fin 2021</p>	
<p><b>Tâche 3.1.1 :</b> Connecter les coopératives aux dispositifs de Paiements pour Services Environnementaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un webinaire d'information sur les PSE pour les coopératives.</li> <li>- Consultation de référents / experts sur le sujet.</li> </ul>	<p>Pas de différence avec le pluriannuel</p>	<p>Webinaire PSE</p>
<p><b>Tâche 3.2.1 :</b> Accompagner des coopératives au montage des projets agroécologiques individuels ou collectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les coopératives pour leur apporter au niveau national ou régional un appui pour les partenariats et pour l'accès aux financements pour le montage de projets sur la biodiversité, les infrastructures agroécologiques, les filières compatibles avec les objectifs environnementaux locaux, sur l'évolution des pratiques et des systèmes agricoles... : appels à projet du plan France Relance, appels à projet du CASDAR (GIEE et appels à projet co-innovation et démultiplication), etc....</li> <li>- Lien avec le projet PRO'LAG (Performance et rentabilité optimisées des légumineuses à graines) mené en Hauts-de-France (diffusion des résultats en 2022). Réflexion sur les suites du projet et si besoin construction d'un nouveau groupe projet pour continuer les travaux initiés.</li> </ul>	<p>Pas de différence avec le pluriannuel</p>	<p>Bilan du programme HVE pour les caves coopératives en Occitanie</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à l'ingénierie de projet pour construire le projet multipartenarial ADOPTAE (Adopter les Pratiques de Transition Agro-Ecologiques) en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie en vue du dépôt d'un AAP Démultiplication en 2022.</li> <li>- Suivi du dispositif HVE et information / accompagnement général des coopératives. Poursuite du programme spécifique en Occitanie visant à promouvoir la certification HVE dans les caves coopératives, capitalisation au sein du réseau coopératif.</li> </ul>		
<p><b>Tâche 3.2.2</b> : Actualiser et piloter un tableau de bord des projets agroécologiques en coopératives, communiquer sur le contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un groupe de travail pour encadrer la méthode visant à construire le tableau de bord des projets agroécologiques de coopératives et à déterminer les coopératives en transition agroécologique.</li> </ul>	<p>Pas de différence avec le pluriannuel</p>	<p>1<sup>ère</sup> version du tableau de bord</p>

N° tâche	Dénomination de l'indicateur	Source de la donnée	Intérêt de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027
<b>1.1.2</b>	Nombre de diagnostics Agribest réalisés	LCA Ouest	Mesurer l'ampleur du déploiement	Tests uniquement	Tests uniquement	500
	Nombre de coopératives déployant un conseil stratégique agroécologique	DRAAF et réseau LCA	Mesurer l'implication des coop dans le conseil stratégique agroécologique			
<b>1.1.4</b>	Nombre d'indicateurs de pratiques produits	Réseau LCA	Mesurer l'avancée de la mise en place de l'observatoire	NC	A construire	A construire
<b>1.1.4</b>	Nombre de coopératives impliquées dans l'observatoire	Réseau LCA	Mesurer l'ampleur de l'observatoire	NC	A construire	A construire
<b>1.2.1</b>	Nombre d'interaction LCA / organisme en charge de la recherche sur le sujet de l'agroécologie	Réseau LCA	Mesurer l'implication du réseau LCA dans des dispositifs multi-acteurs de R&D	NSP	2	20
<b>2.1.</b>	Créer un dispositif de certification des compétences	France compétences	Engager une certification des compétences des conseillers de coopératives	0	1	1
<b>2.2</b>	Nombre d'actions de formation réalisées dans le cadre d'un partenariat entre le réseau coopératif et l'enseignement agricole	Copil de suivi de l'accord-cadre avec la DGER	Suivre l'implication du tissu coopératif dans la formation des conseillers ( <i>futurs ou en poste</i> )	6	8	1 dans chaque région programme
<b>3.1.1</b> <b>3.1.2</b>	Nombre de solutions de financements dans le panorama	Réseau LCA	Mesurer l'ampleur des solutions de financement transmises aux coop et disponibles pour mener des actions	NC	NC	NC
<b>3.2</b>	Nombre de démarches d'accompagnement de projets agroécologiques réalisés par LCA, par an. (le nombre de coopératives concernées sera indiqué, dans les bilans annuels)	Réseau LCA	Mesurer l'activité d'accompagnement du réseau	10	10	10

**PDAR 2022-2027 – Année 2022**

**Fiche type de description qualitative d'une action élémentaire dans un programme prévisionnel annuel**

**AE3** La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire (CARPAT)  
**Chef de projet** Pascal Goux, La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes  
 Responsable du Pôle Gouvernance et Stratégie  
[pgoux@ara.lacoopagri.coop](mailto:pgoux@ara.lacoopagri.coop) – 06.08.09.17.23

<p>Rappel de la finalité</p>	<p>La finalité de notre action est d'attirer les talents en agriculture grâce à une offre coopérative innovante, performante économiquement et répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux</p> <p>A ce titre, l'action contribue bien au renouvellement des générations dans la profession agricole, d'un point de vue quantitatif (contribution au maintien des effectifs, des surfaces, des volumes, etc.), qualitatif et dynamique (prise en compte de l'évolution sociologique des nouvelles populations agricoles et de leurs attentes, évolution des formes d'organisation collective, etc.).</p>															
<p>Faits marquants du contexte impactant la programmation 2022</p>	<p>Au-delà de la question déjà éminemment stratégique du renouvellement des générations en agriculture et dans les organisations économiques des agriculteurs, un certain nombre de facteurs conditionnent nos actions en 2022, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évolution sociologique des nouveaux entrants dans la profession (accroissement des installations hors cadre familial et de personnes non issues du milieu agricole, expérience professionnelle antérieure, etc).</li> <li>• Des installations sur des projets de circuits courts ou locaux, ne correspondant pas (a priori) aux projets de filières construits notamment par la coopération agricole.</li> <li>• Nombre de plus en plus important d'installations non aidées.</li> </ul> <p>Nos priorités en 2022 seront de faire un état des lieux de la situation.</p>															
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Renseigner la valeur cible pour l'exercice concerné</p> <table border="1" data-bbox="367 1079 1333 1372"> <thead> <tr> <th>N° Os</th> <th>Dénomination de l'indicateur</th> <th>Rappel valeur 2021</th> <th>Valeur cible 2022</th> <th>Rappel valeur cible 2027</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Taux de satisfaction des associés coopérateurs envers leur coopérative</td> <td>Résultats de l'enquête ADQuation 2021</td> <td>Identique</td> <td>En augmentation</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Nombre d'indicateurs publiés</td> <td>Liste d'indicateurs à construire</td> <td>2</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table>	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Rappel valeur 2021	Valeur cible 2022	Rappel valeur cible 2027	1	Taux de satisfaction des associés coopérateurs envers leur coopérative	Résultats de l'enquête ADQuation 2021	Identique	En augmentation	2	Nombre d'indicateurs publiés	Liste d'indicateurs à construire	2	10
N° Os	Dénomination de l'indicateur	Rappel valeur 2021	Valeur cible 2022	Rappel valeur cible 2027												
1	Taux de satisfaction des associés coopérateurs envers leur coopérative	Résultats de l'enquête ADQuation 2021	Identique	En augmentation												
2	Nombre d'indicateurs publiés	Liste d'indicateurs à construire	2	10												

Productions prévues / livrables	Indiquer les productions/ livrables significatives attendues sur l'exercice en les référant aux objectifs opérationnels (actes d'un colloque, organisation de webinaires, publications, outils de conseil...). Présenter ces productions sous la forme du tableau suivant :		
	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non
	Pour l'OS 1  1 Guide pratique sur l'accueil des nouveaux associés coopérateurs  1 Webinaire sur l'accueil des nouveaux associés coopérateurs (pour accompagner la diffusion du guide)  1 Webinaire sur les coopératives et le foncier	Elus de coopératives Conseillers transmission/installation (nouvelle fonction apparue dans les coopératives ces dernières années)	Oui
	Pour l'OS 2	Pas de livrable prévu. En 2022, nous identifierons les indicateurs pertinents qu'il conviendra de renseigner au cours des années suivantes	Sans objet
Réalisateurs (seulement si différent du pluriannuel)	Idem pluri-annuel		
Partenaires (seulement si différent du pluriannuel)	Idem pluri-annuel		
Modalités de pilotage (seulement si différent du pluriannuel)	Idem pluri-annuel		

**Moyens consacrés à l'action en 2022 (année concernée)**

Moyens humains	2,4 ETP		
	LCAO	Pierre Dompnier	0,35 ETP
	LCA NA	Elisabeth Galineau	0,3 ETP
	LCA OCCITANIE	Laura DELPANQUE	0,25 ETP
	FRCA REUNION	Patrick Hoareau	0,25 ETP
	LCA	Muriel Tina	0,2 ETP
	LCA AURA	Pascal Goux	0,2 ETP
	LCA AURA	Romain Vassor	0,2 ETP
	LCA CENTRE	Christophe Vours	0,2 ETP
	LCA	Maurine Grivaz	0,1 ETP
	LCA	Charles Guillaume	0,1 ETP
	LCA Sud	Frédéric Cordier	0,1 ETP
	LCA	Françoise Ledos	0,05 ETP
	LCA GRAND EST	Sybille Wattelier	0,05 ETP
FELCOOP	Céline Sageaux	0,05 ETP	
Moyens financiers	Coût total = 231 870 € Montant des crédits CASDAR <b>demandés</b> = 185 496 € Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement		
Détail des travaux	La présentation détaillée des travaux prévus sera réalisée sur la base du tableau figurant en page suivante.		

**Tableau de présentation des travaux prévus par action élémentaire et confrontation au pluriannuel – 2022**

AE3	La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire	Chef de projet : Pascal Goux	
Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement prévus en 2022	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Tâches 1.1.1 Maintenir et développer l'observatoire des actions NAC et caractériser la typologie des NAC	En 2022, nous allons rénover et poursuivre notre travail sur l'observatoire des actions des coopératives en faveur des nouveaux associés coopérateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de notre échantillon, pour plus de représentativité</li> <li>• Enrichissement de notre grille d'analyse, pour tenter de dresser la typologie des nouveaux associés coopérateurs</li> <li>• Etablir le plan d'action pour pérenniser l'observatoire</li> </ul>		Echantillon représentatif des coopératives  Grille d'analyse enrichie
Tâche 1.1.2 Repérer des façons exemplaires d'intégrer les NAC et les NIMA	L'année 2022 sera consacrée à construire le plan d'action et les outils devant nous permettre de repérer des pratiques exemplaires. Une première série de coopératives seront enquêtées au 2nd semestre pour tester les outils, recueillir les premières informations, commencer à repérer des bonnes pratiques.		
Tâche 1.1.3 Entretenir le dialogue avec les nouveaux associés coopérateurs (groupes et forums jeunes)	En 2022, nous allons nous appuyer sur les groupes de jeunes coopérateurs constitués dans certaines régions pour identifier les attentes des nouveaux associés coopérateurs et la capacité des coopératives à apporter de nouveaux services : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'une grille d'animation commune à l'ensemble des groupes jeunes identifiés, en capitalisant notamment sur les expériences conduites dans le Grand Ouest (3 éditions durant la période 2015-2021)</li> <li>• Premières réunions de groupes jeunes dans les régions suivantes : Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Grand Est</li> </ul>		Grille d'animation des groupes jeunes  Comptes-rendus d'animation de groupes jeunes
Tâches 1.2.1 Identifier les attentes des NAC vis-à-vis des coopératives	En nous appuyant sur les expériences des coopératives enquêtées au cours des tâches 1.1.1 à 1.1.3, nous nous attacherons à formaliser les attentes des nouveaux associés coopérateurs. En complément : veille bibliographique et insertion dans des réseaux d'acteurs complémentaires du nôtre (cf. partenaires du projet RENOUER : Terre de Liens, Civam, Fadear...)		

Tâches 1.2.2 Analyser la capacité des coops à s'adapter aux attentes des NAC et proposer de nouveaux services	L'objectif est de produire un livrable (Théma en 2023) sur ce thème. En 2022, nous allons travailler à recueillir l'information nécessaire pour cela : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage de projets intéressants ou exemplaires (accompagnés ou portés par une coopérative pour une partie de son territoire ou de ses associés coopérateurs)</li> <li>• Premières rencontres dans les coopératives pour recueillir les détails des projets</li> <li>• Construction de l'architecture du Théma</li> </ul>		Liste de projets incubés dans des coopératives en vue de construire un Théma en 2023
Tâches 2.1.1 Définir quelques indicateurs clés et les analyser pour une filière ou un territoire	Nous voulons montrer l'impact des coopératives sur l'installation. Pour cela nos premiers travaux porteront sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les indicateurs pertinents sur lesquels travailler</li> <li>• Identifier des filières et territoires pilotes</li> <li>• Repérer les coopératives concernées</li> <li>• Commencer à recueillir les données</li> </ul>		Définition de 3 à 5 champs d'étude (une filière sur un territoire) afin de mesurer l'impact de la coopération sur l'installation et l'activité agricole. Liste d'indicateurs. visés

N° tâche	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027
1.1.1	Nombre de coopératives enquêtées sur la typologie des arrivants	NC	10	200
1.1.2	Nombre de bonnes pratiques d'intégration des NAC et NIMA	NC	5	50
1.1.3	Nombre de réunions conduites avec des jeunes sur l'avenir des coops	1	3	2 à 3/an
1.2.1	Nombre de coopératives enquêtées sur l'offre de nouveaux services	NC	30	200
1.2.2	Analyse des offres et proposition de nouvelles offres	NC	Début d'analyse	Dispositif de diffusion auprès des coopératives
1.3.1	Nombre de coopératives incubatrices de projets identifiées	NC	10	50
1.3.2	Production de fiches puis mise en forme de livrable de bonnes pratiques	NC	Prévue en 2023	2 livrables publiés
2.1.1	Identifier et renseigner les indicateurs utiles	NC	Identification indicateurs et territoires d'observation	Enquête et renseignement

**PDAR 2022-2027 – Année 2022**

**Fiche type de description qualitative d'une action élémentaire dans un programme prévisionnel annuel**

AE4	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments
Chef de projet	Lucile Talleu, responsable qualité et filières Métiers du grain, <a href="mailto:ltalleu@lacoopagri.coop">ltalleu@lacoopagri.coop</a> Quentin Pauchard, responsable du bien être des animaux, <a href="mailto:gpauchard@lacoopagri.coop">gpauchard@lacoopagri.coop</a>

Rappel de la finalité	La finalité de notre action est de garantir une alimentation sûre et saine pour les consommateurs tout en prenant en compte les attentes des consommateurs, des citoyens et de la puissance publique en matière de durabilité, d'environnement, ou de bien-être animal.						
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2022	2022 marque la première année du nouveau programme de développement de La Coopération Agricole. La programmation prévue pour 2022 reflète donc les nouvelles priorités identifiées par La Coopération Agricole au regard de la santé des hommes et des animaux D'un point de vue contexte extérieur, l'année 2022 sera encore marquée par des épisodes d'influenza aviaire impactant les productions animales, l'évolution de la réglementation au regard des contaminants présents dans les denrées alimentaires, et une demande croissante des consommateurs pour des produits alimentaires exempts de résidus de produits phytosanitaires ou issus de production n'utilisant pas de produits phytosanitaires.						
Indicateurs de résultats	Renseigner la valeur cible pour l'exercice concerné						
	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2024	Valeur cible 2027
	1	<i>Nb de coops engagées dans des actions pour l'encadrement sanitaire recensées</i>	Mesure l'appropriation des outils par les coopératives	Enquêtes LCA	6	10	15
	2	<i>Nb de coops engagées dans des démarches/certifications</i>	Montrer l'implication des coopératives dans la thématique	Enquêtes LCA, données d'adhésion à la démarche	90% pour les métiers du grain et la Nutrition animale	100%	100%

Productions prévues / livrables	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non
	Création d'un guide sur la food defense	Les coopératives	Non
	Webinaire sur la gestion du risque allergènes	Les coopératives MdG	Non
	Enquête sur les alcaloïdes en filière PPAM	Les coopératives	Non
	Webinaire sur l'étiquetage des produits alimentaires suite à la parution de la loi Egalim2	L'ensemble des coopératives	Non
	Webinaire sur la gestion des alertes	L'ensemble des coopératives	Non
Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel		
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel		
Modalités de	Pas de différence avec le pluriannuel		

### Moyens consacrés à l'action en **2022** (année concernée)

Moyens humains	1,96 ETP		
	LCA	Axelle Pieus	0,45 ETP
	LCA	Laure Dommergues	0,4 ETP
	LCA	Cécilia Goffinet	0,4 ETP
	LCA	Nathalie Blaise	0,2 ETP
	LCA CORSE	Mélanie Lorenzi	0,2 ETP
	LCA	Régine Castet	0,19 ETP
	LCA OCCITANIE	Sophie HUBY	0,05 ETP
	PPAM de France	Guillaume Philippini	0,05 ETP
LCA	Françoise Ledos	0,02 ETP	
Moyens financiers	Coût total : 208 433 € Montant des crédits CASDAR <b>demandés</b> : 166 746 €. Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement		
Détail des travaux	La présentation détaillée des travaux prévus sera réalisée sur la base du tableau figurant en page suivante.		

Tableau de présentation des travaux prévus par action élémentaire et confrontation au pluriannuel – 2022

AE 4	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l’environnement Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments	Chef de projet : Lucile Talleu
------	--	--------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement prévus en 2022	Justification des écarts pluriannuel / annue	Exemples de production
<b>Objectif opérationnel 1.1</b> <b>Contribuer à l’encadrement sanitaire et à la mise en place de mesures de biosécurité par les coopératives d’éleveurs pour toutes les espèces</b>			
<b>Tâche 1.1.1</b> : Mettre en place des compartiments au sein des coopératives d’éleveurs de porcs afin de préserver les exports en cas d’incursion de la Peste Porcine Africaine en France	Contributions principales proposées : dossier type, notes d’information Contributions principales proposées : participation au CROPSAV animal, lien avec les GDS, information des coopératives et de leurs adhérents	-	
<b>Tâche 1.1.2</b> : Recenser et valoriser les actions des coopératives pour l’encadrement sanitaire des élevages	Contributions principales proposées : lettres sanitaires, flashes, notes d’information Contributions principales proposées : flash note info aux coop	-	
<b>Objectif opérationnel 1.2</b> <b>Informers les coopératives des évolutions scientifiques et réglementaires sur cette thématique</b>			
<b>Tâche 1.2.1</b> : - La lettre sanitaire pour la santé animale, - les flashes/notes d’information aux coopératives Webinaires, conférences si nécessaire	Réaliser des lettres sanitaires pour informer les coopératives de production animale sur l’état d’avancement de la réglementation sur la surveillance des maladies animales notamment	-	Lettre sanitaire : une par mois. Diffusé à l’ensemble des coops du réseau par le biais des outils informatiques de réseau
<b>Objectif opérationnel 1.3</b> <b>Accompagner les coopératives dans l’évolution de la lutte contre les nuisibles et les insectes</b>			
<b>Tâche 1.3.1</b> : - Suivre l’application des pratiques via la réalisation d’enquête	Réaliser une enquête auprès des coopératives sur la lutte contre les insectes. Filière PPAM : Enquête sur les alcaloïdes, animation d’un groupe de travail et relais avec les partenaires, ainsi que les solutions envisageables dans la filière PPAM et étrangères via l’Europam	-	Power point de résultats d’enquêtes auprès des coopératives

<b>Tâche 1.3.2</b> : Identifier et promouvoir les alternatives à l'utilisation de produits chimiques	Identifier des alternatives aux produits chimiques, travailler avec les instituts techniques sur les bonnes pratiques liées à ces solutions, et les promouvoir auprès des coopératives	-	Compte-rendus de rendez-vous avec des partenaires
<b>Tâche 1.3.3</b> : Mettre en place des formations et/ou un réseau d'échanges entre coopératives	Mettre en place un webinaire de formation sur la lutte contre les nuisibles	-	
<b>Objectif opérationnel 2.1</b> <b>Développer des outils ou des certifications de SMQ, ou les promouvoir pour gérer les contaminants</b>			
<b>Tâche 2.1.1</b> : Révision des GBPH, évolutions des référentiels, création de guides,	Faire un guide sur la food defense, Webinaire sur la gestion des allergènes pour les coopératives des métiers du grain	-	Guide food defense Ppt du webinaire sur les allergènes
<b>Tâche 2.1.2</b> : mise en place et/ou évolution des plans de surveillance	Elaborer un plan de surveillance collectif des contaminants pour les coopératives des métiers du grain	-	Système informatique de gestion et de consultation de données de contamination des grains.
<b>Objectif opérationnel 2.2</b> <b>Informers les coops sur les contaminants et les risques associés, y compris les risques émergents</b>			
<b>Tâche 2.2.1</b> : Mettre en place des outils de veille sur les contaminants émergents pour informer les coopératives	PPAM : Actions sur les perturbateurs endocriniens : - Veille sur la réglementation, - Participation à la stratégie de la filière.  Occitanie : organiser des alertes auprès des coop de la région en fonction de l'importance des informations et de l'impact sur notre région et si besoin enclenchement d'actions concrètes	-	
<b>Objectif opérationnel 2.3. : mettre en place au niveau de LCA une procédure de gestion de crise</b>			
<b>Tâche 2.3.1</b> : Etablir une procédure de gestion de crise	Commencer la réflexion sur une procédure de gestion de crise	-	

N° tâche	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027
1.1.1	Nombre de coopératives engagées dans la démarche et nombre de porcs charcutiers concernés	2	3	4
1.1.2	Nombre d'actions pour l'encadrement sanitaire recensées	6	10	15
1.2.1	Nombre de lettres sanitaires pour la santé animale et de flashes/notes d'information aux coopératives	1/ mois	1/ mois	1/ mois
1.3.1	Suivre l'application des pratiques via la réalisation d'enquête	81%	100%	100%
1.3.2	Identifier et promouvoir les alternatives à l'utilisation de produits chimiques	1 flash/an	1 flash/an	1 flash/an
1.3.3	Mettre en place des formations et/ou un réseau d'échanges entre coopératives	0	1 webinaire	
2.1.1	Révision des GBPH, évolutions des référentiels, création de guides	0	Evolution du référentiel Métiers du grain	1
2.1.2	Développer des outils pratiques pour gérer les dangers biologiques	0	Arbre de décision salmonelles	

**PDAR 2022-2027 – Année 2022**

**Fiche type de description qualitative d'une action élémentaire dans un programme prévisionnel annuel**

AE4	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 2 : « Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare) »
Chef de projet	Quentin PAUCHARD Responsable du bien-être des animaux à La Coopération Agricole (Paris) qpauchard@lacoopagri.coop, 01 44 17 57 09

Rappel de la finalité	La finalité de cette opération 2 « One Welfare » est de structurer les actions du réseau LCA en matière de bien-être des animaux et des personnes. L'objectif est d'accompagner les coopératives dans l'appropriation des meilleures pratiques tout en s'appuyant et valorisant leur expertise technique auprès des parties prenantes.
-----------------------	--

Faits marquants du contexte impactant la programmation 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parution du Théma « Bien-être animal : Les coopératives agricoles et le 'One Welfare' » en septembre 2021 – 2022 sera consacrée à sa valorisation</li> <li>- Nouvelle obligation réglementaire : désignation et formation d'un « référent BEA » en élevage</li> </ul>
---	--

Indicateurs de résultats	Renseigner la valeur cible pour l'exercice concerné				
	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027
	1	Nb de coopératives engagées dans le « One Welfare »	18 (Théma BEA)	20	100%
	2	Nb de participants aux conférences et évènements BEA	Environ 500 au SPACE 2021 + 70 au webinaire de février	Stable : Augmentation via le distanciel : 600	Stable : augmentation via le distanciel : 1200
	3	Nb de coopératives engagées dans la prévention du suicide via le réseau Agri-Sentinelles	Estimée à 5	7	50

Productions prévues / livrables	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non
	Rencontre des lycées agricoles autour du Théma BEA	Lycées agricoles	
	Animation au SIA sur le BEA	Passants	
	Conférence BEA au SPACE	Eleveurs, techniciens, filière	
	Conférence BEA au Sommet	Eleveurs, étudiants, filière	
Réalisateurs	Idem pluri-annuel		
Partenaires	Idem pluri-annuel		
Modalités de pilotage	Idem pluri-annuel		

### Moyens consacrés à l'action en 2022 (année concernée)

Moyens humains	1,34 ETP		
	LCA	Quentin Pauchard	0,7 ETP
	LCA AURA	Fabien Sevin	0,2 ETP
	LCAO	Maude Marpault	0,2 ETP
	LCA OCCITANIE	Sophie HUBY	0,15 ETP
	LCA	Benjamin Perdreau	0,05 ETP
	LCA	Françoise Ledos	0,02 ETP
	LCA CORSE	Mélanie Lorenzi	0,02 ETP
Moyens financiers	Coût total : 134 096 € Montant des crédits CASDAR <b>demandés</b> : 107 277 €. Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement.		
Détail des travaux	La présentation détaillée des travaux prévus sera réalisée sur la base du tableau figurant en page suivante.		

**Tableau de présentation des travaux prévus par action élémentaire et confrontation au pluriannuel – 2022**

AE4	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 2 : « Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare) »	Chef de projet : Quentin PAUCHARD
-----	--	--------------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement prévus en 2022	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
1.1.1 : Suivre ou coordonner des projets R&D pour créer puis déployer des outils de diagnostics du BEA pour toutes les espèces à chaque maillon de leur vie	Refonte du diagnostic d'évaluation de la protection des bovins en centre de rassemblement : l'interprofession du bétail et de la viande Interbev a initié la création de diagnostics d'évaluation du bien-être des animaux à tous les maillons dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale. LCA contribue à la création et au déploiement de ces diagnostics, notamment dans les centres de rassemblement. Une V1 a été diffusée en 2020 et doit évoluer sur la base des retours que nous avons reçus après deux ans d'utilisation. Nous souhaitons notamment créer un onglet « Synthèse » et réviser la mise en page du diagnostic.		Diagnostic d'évaluation de la protection des bovins en centre de rassemblement (grille Excel et son référentiel)
1.1.2 : Développer des parcours pédagogiques communs	Proposition d'éléments de langage à intégrer dans la formation du référent BEA		Une liste d'éléments à diffuser aux organismes de formation
1.1.3 : Elaborer ou contribuer à des guides contribuant au BE des animaux, des personnes et/ou de leur environnement	Révision du guide de bonnes pratiques de mise à mort des porcs en élevage. Révision envisagée du guide de non-transportabilité des ovins.		
1.2.1 : Rédiger ou contribuer à des articles de presse, des articles scientifiques ou scientifiquement argumentés	Lancement d'une veille institutionnelle sur le BEA : le réseau LCA produit et diffuse déjà une lettre analytique, synthétisant les actualités événementielles liées au bien-être animal (voir ci-dessous) et une lettre médiatique, reprenant l'ensemble des positions dans les médias liées au bien-être animal. Cette troisième lettre vise exclusivement les évolutions réglementaires et actualités institutionnelles du ministère français en charge de l'agriculture et des institutions européennes. Cette lettre répond à un besoin du réseau LCA de mieux comprendre les évolutions fortes à venir notamment de la réglementation européenne sur le BEA.		BEA'CTU – La lettre BEA de LCA Pôle animal

<b>1.2.2</b> : Participer aux travaux dédiés à la relation Homme/Animal	Participation au WAFL, conférence anglophone sur le bien-être animal		Un article dans la lettre de veille analytique
<b>2.1.1</b> : Apporter la contribution technique et politique des coopératives agricoles dans les instances de consultation/ concertation du MAA	Participation à chaque réunion du Comité d'experts en BEA du CNOPSAV et du Comité national d'éthique en abattoir		Compte-rendu des réunions confidentiel mais notre participation peut être rapportée par le CNA et la DGAL/BBEA
<b>2.1.2</b> : Mobiliser le réseau LCA sur le sujet du BEA auprès des services du MAA	Contribution à l'élaboration du dispositif du « référent BEA » en élevage : retours sur les échéances réglementaires et la mise à disposition des formations BEA. Contribution d'un élu LCA au Comité technique dans la construction du module distanciel.		
<b>2.2.1</b> : Organiser et contribuer à des conférences et tables rondes d'experts in et hors réseau (par ex : conférences LCA au SPACE et au Sommet de l'élevage)	<p>2 conférences : SPACE (septembre) et Sommet de l'élevage (octobre)</p> <p>Deux thèmes différents devraient être abordés dans chaque conférence en 2022 avec 5 à 6 intervenants par conférence (jusqu'ici un thème commun développé par des intervenants différents) dans l'objectif de réaliser une table ronde puis d'échanger avec le public sur ce sujet.</p> <p>Le SPACE est traditionnellement orienté viandes blanches et le Sommet vers les ruminants.</p>		Au moins une des deux conférences est enregistrée et mise en ligne sur la chaîne Youtube LCA. L'autre conférence est diffusée en Facebook live. Les deux font l'objet d'un dossier de presse et/ou d'un compte-rendu sur le site de LCA Pôle animal.
<b>2.2.2</b> : Créer des liens avec les lycées d'enseignement agricole pour valoriser l'expertise et les bonnes pratiques identifiées en action 1 (par ex : envoyer le Théma BEA)	<p>Rencontre au SIA 2022 : objectif de présenter les Thématis (BEA mais également les autres) aux lycées agricoles et faire rencontrer les chefs de projet pour souligner la valeur pédagogique de ces documents, avec l'objectif que les lycées qui auront participé placent au moins un exemplaire dans son CDI.</p> <p>Lien également avec le lycée agricole de Rambouillet via LCA Pôle animal : enseignement au sein de la licence professionnelles « productions animales »</p>		Evènement organisé sur le stand LCA au SIA 2022

<b>3.1.1</b> : Réunir régulièrement un ensemble de responsables BEA et d'élus BEA des coopératives et des unions régionales	Animation du GT BEA : 5 réunions prévues en 2022.		Compte rendu des réunions du GT BEA.
<b>3.1.2</b> : Diffuser des veilles mensuelles BEA, analytique et/ou extensives des prises de positions publiques	Diffusion d'une veille analytique		Lettre de veille
<b>3.2.1</b> : Contribuer au déploiement du réseau Agri-Sentinelles	Travail en lien avec l'animateur IDELE et Alice pour faire vivre le réseau. Animation envisagée au SIA 2022 pour promouvoir le réseau.		Article dans les lettres de veille BEA et la newsletter du Pôle animal « Bévilflash »
<b>3.2.2</b> : Intégrer le RMT One Welfare	OK – COPIL en janvier 2022		
<b>3.2.3</b> : S'enrichir d'échanges avec des spécialistes encore peu associés : psychologues, ergonomes ou autres	Le RMT One Welfare intègre des professionnels de disciplines des sciences humaines comme les psychologues et ergonomes. Des échanges s'amorcent dans le cadre de ce réseau pour mieux comprendre le fonctionnement l'un de l'autre et pouvoir envisager comment travailler ensemble par la suite.		Compte-rendu des réunions du RMT

<b>N° tâche</b>	<b>Dénomination de l'indicateur</b>	<b>Valeur 2021</b>	<b>Valeur cible 2022</b>	<b>Valeur cible 2027</b>
1.1.1	Nb d'outils diffusés	A définir	/	/
1.1.2	Nb de parcours pédagogiques réalisés	0	1	2
1.1.3	Nb de guides réalisés	1	2	3
1.2.1	Nb d'articles rédigés	2	5	10
1.2.2	Nb de travaux suivis sur la RHA	A définir	/	/
2.1.1	Coordination OPA auprès de la DGAL	1 (diag Plan de relance)	2	3
2.1.2	Travaux suivis avec le MAA	2 (caudectomie, transport)	Selon actualité	Selon actualité
2.2.1	Nb de conférences, webinaires etc.	3 (webinaire, SPACE, Sommet)	9	15
2.2.2	Lycées contactés	1 (Rambouillet)	100	200
3.1.1	Nb de GT BEA LCA	7 à 10/an	Stable	Stable
3.1.2	Nb de veilles	2/mois (sauf été et Noël)	Stable	Stable
3.2.1	Nb de sentinelles	A définir	/	/
3.2.2	Travaux avec le RMT One Welfare	1 (colloque d'ouverture)	2	3

**PDAR 2022-2027 – Année 2022**

**Fiche type de description qualitative d'une action élémentaire dans un programme prévisionnel annuel**

AE5	Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires
Chef de projet	Benjamin Perdreau, La Coopération Agricole, Directeur adjoint en charge de la RSE, bperdreau@lacoopagri.coop, 06 43 55 71 47

Rappel de la finalité	<p>La finalité de notre action est de répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE des coopératives agricoles et agroalimentaires.</p> <p>Les clients des coopératives et certains consommateurs sont de plus en plus demandeurs d'une alimentation durable. Ces attentes sont multiples et versatiles. En accompagnant les coopératives dans la mise en place de démarches RSE, ces dernières disposent d'un mode de pensée leur permettant d'appréhender les différents enjeux de la RSE s'articulant autour des 3 piliers du développement durable : économie, social et environnemental et ainsi de répondre à ces attentes.</p> <p>Pour convaincre les coopératives d'adopter ces démarches, un argumentaire mettant en avant les leviers d'une démarche RSE doit être construit qui aborde également les aspects économiques.</p>																				
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2022	<p>2022 marque la première année du nouveau programme de développement de La Coopération Agricole. La programmation prévue pour 2022 reflète donc les nouvelles priorités identifiées par La Coopération Agricole dans le développement et la valorisation des démarches RSE des coopératives : convaincre les coopératives de l'intérêt de la RSE, les accompagner dans le déploiement de cette démarche et faire en sorte, via la RSE, de répondre aux attentes des consommateurs.</p> <p>D'un point de vue contexte extérieur, l'année 2022 sera marquée par les travaux relatifs aux différents affichages : affichage environnemental, affichage origine, affichage nutritionnel... Des travaux seront donc nécessaires pour analyser ces nouveaux dispositifs d'affichage et accompagner les coopératives dans leur déploiement. L'année devrait également être marquée par la finalisation de la taxonomie durable avec la publication des critères pour les secteurs agricole et agroalimentaire. Un accompagnement des coopératives sera nécessaire pour décrypter ce sujet à la croisée des directions financières et RSE qui aura un impact sur leurs demandes de financement.</p>																				
Indicateurs de résultats	<p>Renseigner la valeur cible pour l'exercice concerné</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 5%;">N° Os</th> <th style="width: 30%;">Dénomination de l'indicateur</th> <th style="width: 25%;">Intérêt de l'indicateur</th> <th style="width: 10%;">Source de la donnée</th> <th style="width: 5%;">Valeur 2021</th> <th style="width: 5%;">Valeur cible 2022</th> <th style="width: 5%;">Valeur cible 2027</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1.1</td> <td>Nombre de coopératives ayant réalisé l'évaluation de leur impact socio-économique sur leur territoire</td> <td>Identifier un des leviers pour convaincre les coopératives de l'intérêt de la RSE</td> <td style="text-align: center;">Vertigo Lab</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">100</td> </tr> </tbody> </table>							N° Os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027	1.1	Nombre de coopératives ayant réalisé l'évaluation de leur impact socio-économique sur leur territoire	Identifier un des leviers pour convaincre les coopératives de l'intérêt de la RSE	Vertigo Lab	10	15	100
N° Os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027															
1.1	Nombre de coopératives ayant réalisé l'évaluation de leur impact socio-économique sur leur territoire	Identifier un des leviers pour convaincre les coopératives de l'intérêt de la RSE	Vertigo Lab	10	15	100															

	2. 1	Nombre de coopératives labellisées RSE	Permettre de mettre en avant la dynamique coopérative sur la RSE	AFNOR Certification	5	10	50
	2. 2	Nombre de coopératives publiant un rapport RSE	Valoriser la communication extra-financière des coopératives	Sites internet	31	35	75
	3. 1	Nombre de solutions coopératives recensées	Valoriser les actions engagées par les coopératives	Site des Solutions Coopératives	268	350	750
Productions prévues / livrables	Indiquer les productions/ livrables significatives attendues sur l'exercice en les référant aux objectifs opérationnels (actes d'un colloque, organisation de webinaires, publications, outils de conseil...). Présenter ces productions sous la forme du tableau suivant :						
	Description succincte du livrable prévu		Public-cible		Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non		
	Guide des parties prenantes permet aux entreprises coopératives de comprendre la notion fondamentale de toute démarche RSE, le dialogue avec les parties prenantes.		Outil à destination des coopératives en premier lieu mais également toutes les parties prenantes de la chaîne alimentaire		Oui		
	5 <sup>ème</sup> saison du MOOC RSE & Agroalimentaire		Toutes personnes intéressées par le sujet de la RSE dans l'agroalimentaire		Non		
	Etude sur l'impact économique de la RSE		Permet de convaincre les coopératives non convaincues et de répondre à une question centrale dans l'engagement RSE		Oui		
	Veille RSE 2021		Permet d'identifier les signaux faibles sur le sujet RSE		Oui		
Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel						
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel						
Modalités de pilotage	Pas de différence avec le pluriannuel						

## Moyens consacrés à l'action en 2022 (année concernée)

Moyens humains	3,79 ETP		
	LCA	Benjamin Perdreau	0,6 ETP
	AGRICONFIANCE	Marion Danès	0,4 ETP
	LCAO	Pierre Dompnier	0,35 ETP
	LCA	Nathalie Blaise	0,3 ETP
	AGRICONFIANCE	Marion Guépin	0,3 ETP
	LCA GRAND EST	Dauvin Mathilde	0,25 ETP
	LCA OCCITANIE	Eric CHERDO	0,25 ETP
	LCA AURA	Noémie Barlet	0,2 ETP
	LCA NA	Laurent Leveque	0,2 ETP
	LCA HDF	Louise Barbier	0,15 ETP
	LCA NA	Florence Benevelli	0,15 ETP
	LCA GRAND EST	Sybille Wattelier	0,1 ETP
	LCA Sud	Aurélien Blanc	0,1 ETP
	LCA Sud	Stéphanie Costa	0,1 ETP
	LCA NA	Anaïs Duparc	0,1 ETP
LCA CENTRE	Chistophe Vours	0,1 ETP	
LCA	Françoise Ledos	0,09 ETP	
FELCOOP	Caroline Ducourneau	0,05 ETP	
Moyens financiers	<p>Coût total = 364 276 €</p> <p>Montant des crédits CASDAR demandés = 291 421 €</p> <p>Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement</p>		

Tableau de présentation des travaux prévus par action élémentaire et confrontation au pluriannuel – 2022

AE 5	Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires	Chef de projet : Benjamin Perdreau
------	--	------------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement prévus en 2022	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Tâche 1.1.1 : Réaliser une étude sur le rôle de la RSE dans la compétitivité des coopératives	Une des principales questions posées lors d'échanges avec les coopératives sur le sujet de la RSE est le retour sur investissement d'une telle démarche. Des travaux de France Stratégie ont permis d'établir une corrélation entre les entreprises les plus avancées en RSE et un gain de compétitivité de l'ordre de 13%. Une telle démarche pourrait être intéressante à investiguer au niveau coopératif pour identifier si une telle corrélation est bien présente. Cette étude se fera via le croisement de données issues du HCCA et la maturité RSE des coopératives. Un échantillon sera déterminé au préalable pour s'assurer de la représentativité des données.	Pas d'écart	Toutes les ressources seront mises à disposition. Une communication dédiée sera également prévue sur ce sujet très suivi.
Tâche 1.2.1 : Développer des nouvelles sources de financement	Les transitions dans le secteur alimentaire présentent un coût de financement non négligeable : 9Md€, selon une estimation réalisée par La Coopération Agricole, soit six fois plus que les investissements actuellement réalisés. Pour accompagner les coopératives dans le financement des transitions, La Coopération Agricole souhaite mettre à disposition de nouvelles sources de financement.	Pas d'écart	Note sur les dispositifs de financement liés à la RSE.
Tâche 1.2.2 : Accompagner les coopératives dans le déploiement de la taxonomie durable européenne	Ce nouveau règlement européen fléchera les investissements vers des activités jugées comme étant durables. Pour que les coopératives et leurs adhérents puissent bénéficier de ces sources d'investissement, La Coopération Agricole souhaite les accompagner dans le déploiement et la valorisation de ce cadre de référence.	Pas d'écart	Note de décryptage de la taxonomie durable.
Tâche 1.2.3 : Poursuivre les travaux visant à quantifier les impacts socio-	Des premiers travaux ont été finalisés en Nouvelle Aquitaine en 2021, pour mesurer l'impact socio-économique des coopératives sur le territoire, avec l'appui du cabinet Vertigo Lab et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Des	Pas d'écart	Données de l'impact socio-économique des

économiques des coopératives sur les territoires	résultats très positifs ont été obtenus et La Coopération Agricole souhaite dupliquer cette approche dans les différentes régions. Ce projet permettra à chaque coopérative de disposer de données et de mieux appréhender cet axe de la RSE, spécifique des coopératives agricoles.		coopératives agricoles sur l'ensemble du territoire
Tâche 2.1.1 Diffusion et enrichissement de la boîte à outil « parcours RSE »	Finalisation du guide des parties prenantes initié en 2021 et mise en page pour diffusion large au sein des coopératives. Différents livrables seront issus de ce projet : -le guide parties prenantes permettant de familiariser les coopératives avec le concept de parties prenantes et de dialogue avec ces dernières. -Les outils permettant de structurer ce dialogue : cartographie des parties prenantes, analyse de risques... -Atelier sur le sujet des parties prenantes à animer en région -Formation pour accompagner les coopératives dans cette pratique fondamentale de la RSE. 5 <sup>ème</sup> saison du MOOC RSE : Rassemblant plus de 20 000 personnes au cours des quatre premières années, le MOOC RSE & Agroalimentaire organisé avec Agreenium, Bordeaux Sciences Agro, l'Institut Agro et afdi connaîtra une cinquième saison avec certains ajustements par rapport à la saison précédente.	Il s'agit d'un report de 2021 non finalisé en 2022. Ce guide viendra nourrir la boîte à outils RSE mise à disposition par La Coopération Agricole.	Guide des parties prenantes et formations afférentes  Toutes les ressources pédagogiques du MOOC sont mises à disposition sur FUN MOOC ainsi que sur l'outil d'Agreenium « Agriculture à la page ». Plusieurs conférences sont réalisées dans le cadre de ce MOOC. Une infographie est également réalisée à la fin pour mettre en exergue les indicateurs de cette saison.
Tâche 2.1.2 : Développement de la démarche AgriConfiance	Cette boîte à outils comporte également la démarche Agri Confiance qui rassemble aujourd'hui plus de 20 000 coopérateurs et plus de 40 coopératives. Ce label, reconnu au niveau 2 de la certification environnementale des exploitations, est une démarche qualité globale qui prend en compte l'ensemble de la chaîne de production et évalue la qualité, l'environnement et la RSE. C'est un des labels de l'agroécologie qui regroupe plus de 20000 adhérents.	Pas d'écart	
Tâche 2.1.3 : aider les coopératives à appréhender la directive CSRD	: Les coopératives sont de plus en plus sollicitées dans la transmission des données extra financières. Un accompagnement sera proposé aux coopératives pour appréhender au mieux la nouvelle directive CSRD (Corporate Social Responsibility Declaration).	Pas d'écart	Note de décryptage de la nouvelle directive européenne.
Tâche 2.1.4 : Observatoire des enjeux RSE des entreprises	Pas d'action prévue en 2022	Pas d'écart	

Tâche 3.1.1 Veille portant sur les attentes des consommateurs	La RSE est un mode de pensée permettant d'avoir une vision à 360° des différents enjeux d'une entreprise. En analysant la veille réalisée au sein de La Coopération Agricole et en la partageant aux coopératives, cela permet d'avoir un suivi des sujets qui prennent de l'ampleur et ainsi d'identifier les signaux faibles et d'anticiper des plans d'actions sur de nouveaux sujets.		Analyse de la veille envoyée aux coopératives.
Tâche 3.1.2 Analyse et diffusion d'étude sur les attentes consommateurs	Une première étude a été menée en 2021 par le CREDOC et présente des spécificités pour les produits coopératifs en lien avec la RSE (financements propres LCA). Des travaux seront menés pour valoriser et communiquer sur ces spécificités.		Webinaire (sous réserve de financement)
Tâche 3.1.3 Identification d'associations de consommateurs et travaux en commun à définir	Identification des acteurs structurés positionnés sur l'alimentation territorialisée. Prises de contact pour envisager des travaux conjoints. Sont pressentis : CRESS, Familles de France... Participation à des projets collectifs structurants pour des filières durables et responsables et en tirer des enseignements pour la compréhension des attentes des consommateurs.		Non défini à ce stade, peut prendre la forme d'un article dans un numéro des Cahiers du développement coopératif voire de projets de filières durables sur des territoires
Tâche 3.2.1 Assurer la vie du site des Solutions Coopératives	Identification de bonnes pratiques de coopératives et mise en ligne sur le site de La Coopération Agricole. L'identification se fait soit dans le cadre des travaux du programme de développement, soit à la demande de coopératives qui désirent mettre leur solution en ligne, soit par l'intermédiaire des travaux du service de communication de LCA.		Site des Solutions Coopératives <a href="https://solutions.lacooperatisonagricole.coop/">https://solutions.lacooperatisonagricole.coop/</a>
Tâche 3.2.2 Travaux sur l'affichage d'informations aux consommateurs	Participation active aux différents travaux en cours sur les multiples travaux d'affichage pour fournir plus de transparence aux consommateurs : environnement, rémunéra-score, origine, nutrition... Participation aux travaux des ministères organisés pour définir la méthode et la modalité de l'affichage environnemental durant l'année 2022. Cette participation active à ces travaux permettra d'anticiper cette obligation qui rentrera en vigueur en 2023 et d'accompagner les coopératives dans le déploiement d'un tel dispositif.		Note de décryptage de l'affichage environnemental

N° tâche	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027
1.1.1	Réalisation de l'étude sur l'impact économique de la RSE	0	1	1
1.2.1	Réalisation d'une sur les modes de financement liés à la RSE	0	1	2
1.2.2	Pourcentage de coopératives qui publient les indicateurs « Taxonomie » dans leurs rapports RSE	0	0	80
1.2.3	Nombre de régions ayant déployé l'outil d'impact socio-économique	1	2	8
2.1.1	Proposer un outil de diagnostic RSE de première approche en ligne	0	1	1
2.1.2	Nombre de coopératives engagées dans la démarche Agri Confiance	34	40	60
2.1.3	Publication du guide sur la CSRD	0	0	1
2.1.4	Publication d'une infographie sur les enjeux RSE des coopératives	0	1	4
3.1.1	Réalisation d'une fiche de veille annuelle	1/an	1/an	1/an
3.1.2	Réalisation d'études sur les produits coopératifs	1	1	3
3.1.3	Nombre d'actions conduites avec des associations de consommateurs	0	0	5
3.2.1	Nombre de solutions coopératives sur le site des Solutions	268	325	700
3.2.2	Développer un outil facilitant l'affichage environnemental	0	1	1

**PDAR 2022-2027 – Année 2022**

**Fiche type de description qualitative d'une action élémentaire dans un programme prévisionnel annuel**

**AE 6**      **Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables**

**Chef de projet**      Bastien Fitoussi, La Coopération Agricole, responsable Filières Biologiques, bfitoussi@lacoopagri.coop / 06 42 00 63 41

Rappel de la finalité	La finalité de notre action est de contribuer et participer pleinement à la réussite du développement de l'AB à hauteur de 18% de la SAU bio en 2027 (objectif fixé dans le PSN et partagé par les acteurs français). Cette forte ambition au niveau des surfaces doit s'accompagner de structuration de filières pérennes tant au niveau de la rémunération des producteurs que du maintien de la dynamique de consommation ; ce sont ces différents aspects qui seront travaillés au sein de ce programme.																																	
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2022	La dynamique de consommation, autrefois forte (croissance annuelle à 2 chiffres) stagne depuis fin 2020 et régresse même pour certaines catégories depuis 2021. Cette situation inédite pour la Bio française pose de nombreuses questions aux filières sur l'écoulement des productions toujours plus nombreuses mais aussi sur les futures dynamiques de conversion ; des nouveaux défis appréhendés dans ce nouveau programme.																																	
Indicateurs de résultats	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 5%;">N° Os</th> <th style="width: 20%;">Dénomination de l'indicateur</th> <th style="width: 25%;">Intérêt de l'indicateur</th> <th style="width: 25%;">Source de la donnée</th> <th style="width: 10%;">Valeur 2021</th> <th style="width: 10%;">Valeur cible 2022</th> <th style="width: 10%;">Valeur cible 2027</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.</td> <td>Nb de coops certifiées Bio</td> <td>Mesurer l'implication des coopératives sur les filières Bio</td> <td>Listings LCA +Recensement HCCA +Observatoire/annuaire Agence Bio</td> <td>750</td> <td>780</td> <td>1000</td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td>Nombre de contributions impactantes</td> <td>Mesurer la capacité des coopératives à apporter leur expertise sur les filières bio</td> <td>Enquêtes, études menées, notes de positions, propositions portées, participations aux événements</td> <td>40</td> <td>45</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>3.</td> <td>Nombre de projets accompagnés (projets collectifs de coopératives, partenariats aval)</td> <td>Mesurer le niveau d'engagement des coopératives sur la structuration des filières</td> <td>Réseau LCA</td> <td>10</td> <td>13</td> <td>30</td> </tr> </tbody> </table>						N° Os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027	1.	Nb de coops certifiées Bio	Mesurer l'implication des coopératives sur les filières Bio	Listings LCA +Recensement HCCA +Observatoire/annuaire Agence Bio	750	780	1000	2.	Nombre de contributions impactantes	Mesurer la capacité des coopératives à apporter leur expertise sur les filières bio	Enquêtes, études menées, notes de positions, propositions portées, participations aux événements	40	45	80	3.	Nombre de projets accompagnés (projets collectifs de coopératives, partenariats aval)	Mesurer le niveau d'engagement des coopératives sur la structuration des filières	Réseau LCA	10	13	30
N° Os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027																												
1.	Nb de coops certifiées Bio	Mesurer l'implication des coopératives sur les filières Bio	Listings LCA +Recensement HCCA +Observatoire/annuaire Agence Bio	750	780	1000																												
2.	Nombre de contributions impactantes	Mesurer la capacité des coopératives à apporter leur expertise sur les filières bio	Enquêtes, études menées, notes de positions, propositions portées, participations aux événements	40	45	80																												
3.	Nombre de projets accompagnés (projets collectifs de coopératives, partenariats aval)	Mesurer le niveau d'engagement des coopératives sur la structuration des filières	Réseau LCA	10	13	30																												

Productions prévues / livrables	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non
	Fiches nouvelles réglementation	Coopératives	Non pertinent
	Mise en place enquête Porc Bio	Tous les acteurs filières Bio	Oui
	Webinaire financement des projets coopératifs	Coopératives	Non pertinent
Réalisateurs	Cf. programme pluriannuel		
Partenaires	Cf. programme pluriannuel		
Modalités de	Cf. programme pluriannuel		

### Moyens consacrés à l'action en 2022 (année concernée)

Moyens humains	2,7 ETP		
	LCA	Bastien Fitoussi	0,7 ETP
	LCA AURA	Chargé de Mission BIO	0,35 ETP
	LCA NA	Anaïs Duparc	0,35 ETP
	LCAO	Thomas Jullien	0,35 ETP
	LCA OCCITANIE	Marianne SANLAVILLE	0,25 ETP
	LCA CENTRE	Christophe Vours	0,2 ETP
	LCA OCCITANIE	Delphine ANTOLIN	0,15 ETP
	LCA HDF	Louise Barbier	0,1 ETP
	LCA Sud	Stéphanie Costa	0,1 ETP
	FELCOOP	Jean-Luc Vandemoortele	0,08 ETP
	PPAM de France	Guillaume Philippini	0,05 ETP
LCA	Françoise Ledos	0,02 ETP	
Moyens financiers	Coût total = 248 852 € Montant des crédits CASDAR <b>demandés</b> = 199 082 € Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement		

**Tableau de présentation des travaux prévus par action élémentaire et confrontation au pluriannuel – 2022**

AE 6	Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables	Chef de projet : Bastien Fitoussi	
Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement prévus en 2022	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Tâche 1.1.2 : Diffuser de l'information (veille, notes...)	Finalisation & mise à jour régulière des fiches nouvelle Réglementation	Action entamée fin 2021 avec les webinaires mais nécessitant un prolongement en 2022 car toute la mise en place n'est pas finalisée	Espace en ligne compilant de nombreux documents et liens sur l'application du nouveau règlement.
Tâche 1.1.4 : Mobiliser les leviers de financements pour réaliser les investissements nécessaires	Organisation d'un Webinaire avec les interventions de différents fonds et financeurs afin d'éclairer les coopératives sur les différentes sources de financement pour leurs différents projets Bio		Webinaire + fiche de synthèse.
Tâche 1.2.1 : Organiser les Commission & GT Bio LCA	Poursuite de l'organisation des commissions Bio LCA et des GT associés avec le lancement d'un suivi des participants pour accroître la fidélisation aux événements et tenir compte de l'avis des membres. 3 commissions plénière en physique ou visio avec des focus sur des sujets d'actualité		Compte rendu de réunion
Tâche 1.2.2 : Participer aux salons Bio	Relayer les informations concernant les salons Bio en régions et y participer au besoin : congrès européen de la Bio à Bordeaux, 6 salons RDV Tech & Bio partout en France....		
Tâche 2.1.1 : S'impliquer dans les travaux des groupes Bio des interprofessions,	Implication au sein de la nouvelle mandature du CNAB INAO et accompagnement des nouveaux administrateurs. Participation aux études menées par les acteurs des filières Bio : réflexion « relance conso » par Maison de la Bio ; étude Fertilisants par INAO.		Notes de synthèse : des décisions du CNAB et « fiches questions »

administrations, organisations...			remontées à l'INAO pour faire avancer des sujets
Tâche 2.2.1 : Réaliser des enquêtes sur les filières de production (GC et autres filières à mettre en place)	Relancer l'étude production Porc Bio avec l'interprofession pour un suivi des mises en place afin de connaître les évolutions de la production française : à construire, 1 <sup>ère</sup> édition prévue en 2022		Note de synthèse avec chiffres clés partagée avec les filières (mise en ligne sur RD Agri)
Tâche 2.2.2. Engager un chantier sur les chiffres clés afin de mieux appréhender les activités bio des coopératives	Cadrage à réaliser en 2022		
Tâche 3.1.1 : Partager les enjeux avec l'aval pouvant aller jusqu'au partenariat	Définition de plans d'action et de livrables (accords de partenariat par exemple) pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamiser les rencontres et les mises en relations avec les acteurs territoriaux sur l'approvisionnement des collectivités et distributeurs en produits bio, en direct et via des intermédiaires, dans la perspective de respecter les objectifs EGALIM.</li> <li>• Mobiliser des distributeurs autour de l'offre coopérative Bio française en faveur de la souveraineté alimentaire.</li> </ul>		
Tâche 3.3.1 : Déployer les initiatives en faveur de l'autonomie protéique	Finaliser l'étude initiée en 2021 sur « autonomie protéique en alimentation animale » avec le Céréopa sur la 1 <sup>ère</sup> partie dédiée à la connaissance de la part des matières premières utilisées en bio par les filières animales. L'objectif est d'aider les filières bio à assurer un développement cohérent des filières de grandes cultures, en répondant aux attentes de la nutrition animale. Une 2 <sup>nd</sup> e phase est à enclencher sur les enjeux qualitatifs futurs (pour tenir compte des évolutions réglementaires et de marché)		Fiche de synthèse et webinaire au besoin

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2022	Valeur Cible 2027
1.1.1	Nb de coopératives destinataires des informations	200	250	500
1.1.2	Nombre de newsletters, articles, et notes diffusées	20 newsletters & 2 notes	20 newsletters & 4 fiches	40 newsletters & 10 fiches
1.1.3	Nombre de formations proposées aux coops bio (organisées ou relayées)	1 organisée	3	10
1.1.4	Nombre de pistes de fonds identifiées	3	4	10
1.2.1	Nb de commissions & GT Bio organisés par LCA + évolution de la participation	10 & 50 participants à la commission Bio	12	20
1.2.2	Nombre de salons et événements bio auxquels participe LCA	3	4	10
2.1.1	Nombre de réunions bio régionales, nationales et européennes auxquelles participent le réseau LCA et les coops	50	55	70
2.2.1	Nombre d'enquêtes menées sur les productions bio	3	4	10
2.2.2	Nombre d'enquêtes Bio à LCA	1	1	5
3.1.1	Nombre d'échanges avec l'aval		3	
3.1.2	Nombre d'accompagnements sur la contractualisation	Nc	Nc	10
3.3.1	Nombre d'études /notes réalisées sur le sujet de l'autonomie protéique ou nb coops accompagnées	3	4	10
3.3.2	Nombre de filières émergentes identifiées	0	Nc	10
3.3.3	Nombre de projets de filières accompagnés (ex : Avenir Bio)	20	20	30

**AE7**      **Gouvernance du programme**

**Chef de projet**      **Françoise Ledos, La Coopération Agricole, responsable développement,**  
**fledos@lacoopagri.coop / 06 14 80 47 99**

**Rappel de la finalité**

Notre finalité est d'assurer la gouvernance du programme en faisant le lien avec le PNDAR et la Vision 2030 LCA.

Il s'agit pour nous de faire vivre les instances de gouvernance du développement afin d'assurer :

- La capacité à être en anticipation des enjeux, ce qui nécessite d'organiser des projets avec plus d'interactions avec d'autres, de ne pas rester dans notre cercle consanguin. Nos partenariats doivent s'entendre au sein de la sphère du développement agricole, mais également plus largement avec les parties prenantes de tous les sujets qui nous préoccupent.
- La capacité à prouver les effets de notre action, dans le cadre du programme de développement et en bonne coordination avec les ambitions de Vision 2030
- La dimension « programme » : la construction de notre projet a été faite dans une logique de programme et non de juxtaposition d'actions. Pour conserver cette dynamique, il sera nécessaire d'organiser des temps d'échanges, des tableaux de synthèse, des livrables communs... ce qui relève de l'action gouvernance.
- une bonne qualité de nos livrables et leur légitimité à être largement diffusés".

**Faits marquants du contexte impactant la programmation 2022**

Mise en œuvre d'une nouvelle programmation du programme de développement, avec un travail important pour s'adapter à une forte réduction de l'enveloppe pluriannuelle (-330 k€).  
 Arrivée d'une nouvelle direction en charge du développement et des partenariats.  
 Premier exercice de LCA dans le cadre de la démarche Vision 2030, nouvelle approche visant à renforcer la prospective et l'administration de la preuve.  
 Evolution du paysage de l'accompagnement financier de la R&D : Horizon Europe, nouveaux appels à projet CASDAR...

N° Os	Dénomination de l'indicateur	Rappel valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2027
1	Nombre de partenariats structurants	1 (DGER)	2 : renouvellement DGER, ADEME	4
2	Consolidation des téléchargements de nos livrables sur les sites Internet	100/livable	200/livable	750/livable
3	Inflexions produites grâce aux avis du CSE	2	1	2

**Productions prévues / livrables**

Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non
Cahiers du développement coopératif (finalisation de travaux initiés en 2021 sur un numéro spécial Conseil)	Réseau coopératif, partenaires de l'enseignement, lien avec la FNCuma	Oui

	<p>Livret d'accueil réalisateur Casdar</p> <p>Tableau d'indicateurs consolidés</p> <p>Appui aux chefs de projet et à la direction dans l'élaboration d'accords cadre de partenariat : actualisation et signature de la convention avec la DGER ; accord-cadre ADEME ?</p> <p>Appui au montage de projets pour réponse à des appels à projet</p>	<p>Réalisateur du programme de développement CASDAR</p> <p>Interne réseau dans un premier temps avant d'organiser sa diffusion au public (mise en ligne Internet)</p> <p>Réseau coopératif et partenaires.</p>	<p>Non concerné</p> <p>Non pertinent dans cette première phase</p> <p>Non pertinent</p> <p>Non pertinent</p>
Réalisateurs	Idem pluri-annuel		
Partenaires	Idem pluri-annuel		
Modalités de pilotage	Idem pluri-annuel		

### Moyens consacrés à l'action en **2022** (année concernée)

Moyens humains	0,47 ETP		
	LCA	Françoise Ledos	0,38 ETP
	LCA	Régine Castet	0,09 ETP
Moyens financiers	<p>Coût total = 114 388,00 €</p> <p>Montant des crédits CASDAR <b>demandés</b> = 91 320,00 €</p> <p>Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement</p>		
Détail des travaux	La présentation détaillée des travaux prévus sera réalisée sur la base du tableau figurant en page suivante.		

**Tableau de présentation des travaux prévus par action élémentaire et confrontation au pluriannuel – 2022**

AE7	Gouvernance du programme	Chef de projet : Françoise LEDOS	
Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement prévus en 2022	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Rappel des tâches inscrites au prévisionnel pluriannuel <sup>1</sup>		Le devenir des tâches non inscrites doit également être exposé (abandon/report année n+1).	Indication précise de livrables qui seront réalisés au cours de l'exercice. La seule mention de nature de livrables (compte-rendu, article...) ne suffit pas.
Tâche 1.1.1 : mettre en place et faire vivre un outil de partage du contenu et de la vie des actions et du programme	Livret d'accueil du réalisateur Casdar fournissant tous les éléments de connaissance de fonctionnement et de partage des résultats du programme		Livret d'accueil
Tâche 1.1.2 : informer les CdP et les réalisateurs sur les suites de la démarche Vision 2030 et faire le lien avec le programme	Croisement entre les indicateurs de résultats identifiés dans le programme de développement et dans Vision 2030. Mise en place d'un tableau d'indicateurs communs. Enrichissement à partir de démarches conduites dans les différentes actions du programme (valorisation des rapports RSE des coopératives ; observatoire...)		A terme (2023 ou 2024), rendre public un tableau d'indicateurs pertinents en terme de développement agricole
Tâche 1.2.1 : à partir des partenaires cités par les CdP, établir, avec la direction et la présidence, la liste des partenaires avec lesquels structurer les relations (simple adhésion, accord-cadre...)	Avec l'arrivée d'une nouvelle direction en charge des partenariats : identification d'un plan d'actions vers d'autres partenaires. A ce jour, 2 pistes sont d'ores et déjà identifiées : bilan et renouvellement de la convention avec la DGER ; examen en transversal des nombreuses relations que nous avons avec		

	<p>l'ADEME pour proposer une forme d'accord de partenariat avec cette organisation.</p> <p>Par l'implication dans des montages de projet en vue de réponse à des appels à projet, nous identifions des partenariats potentiels qu'il conviendra de consolider par la suite.</p>		
Tâche 1.2.2 : mettre en œuvre les conclusions de la tâche 121	Pour 2022, il s'agira principalement : de faire le bilan et renouveler la convention avec la DGER ; d'examiner en transversal les nombreuses relations que nous avons avec l'ADEME pour proposer une forme d'accord de partenariat avec cette organisation.		Convention DGER, accord-cadre de partenariat avec ADEME (si accord des parties !)
Tâche 1.2.3 : identifier et valoriser les fruits des partenariats établis (coordination des résultats obtenus par les CdP)	Cf. bilan convention DGER 2019-2022. En interne, faire le point sur les nombreux partenariats cités dans les fiches actions, pour établir les modalités d'une meilleure valorisation et reconnaissance.		
Tâche 2.1.1 : évaluer la cartographie actuelle de nos publications (enquête interne)	Bilan prévu avec le service communication. Réalisation d'une enquête auprès du public-cible.		
Tâche 2.1.2 : publier un calendrier prévisionnel des productions (doc interne)	Etablissement d'un calendrier prévisionnel des productions à l'issue de la signature de la convention avec le ministère		
Tâche 2.2.1 : Animer une réunion mensuelle CdP – service communication	Chaque mois, animation d'une réunion permettant un échange sur les actions de communication / diffusion prévues par les chefs de projet. Echange avec la communication pour optimiser cette diffusion.		Tableau de bord sur Klaxoon reprenant les éléments d'échanges lors de ces réunions
Tâche 2.2.2 : Mettre en place des formations en lien avec le service communication	Formation prévue à l'usage des réseaux sociaux (notion d'ambassadeurs)		
Tâche 3.1.1 : Mettre en place un tableau de bord technique et partagé avec les chefs de projet (dont suivi des résultats de Oo22)	Consolidation du tableau de bord « programme de développement » et relation avec le tableau de bord « Vision 2030 ». Capitalisation sur les différentes démarches en test pour améliorer notre capacité à montrer nos résultats sur 3		A terme (2023 ou 2024), rendre public un tableau d'indicateurs

	<p>sujets importants : gaspillage alimentaire, biodiversité, capacité à faire évoluer les pratiques agro-écologiques des coopérateurs</p>		<p>pertinents en terme de développement agricole</p>
<p>Tâche 3.1.2 : Faire un document communiquant de ce tableau de bord</p>	<p>Elaboration en 2022 pour une première publication 2023.</p>		
<p>Tâche 3.2.1 : Assurer le secrétariat des réunions annuelles du CSE, dont notamment évaluation ex-ante du prévisionnel annuel et production d'avis (avec FNCuma)</p>	<p>Une à deux réunions en 2022. Assurer le renouvellement du CSE (le président ainsi que 2 personnes souhaitent arrêter leur mandat dans le courant de l'année 2022)</p>		
<p>Tâche 3.2.2 : Assurer le secrétariat du CSE lors des phases d'évaluation à mi-parcours et final</p>	<p><i>Non concerné en 2022</i></p>		
<p>Tâche 3.3.1 : Assurer le lien CSE / comité des parties prenantes LCA (interne)</p>	<p>Le président du CSE est sollicité pour devenir membre du comité des parties prenantes. Le président actuel accepte volontiers la proposition pour l'année 2022, il sera nécessaire de reprendre les discussions avec le futur président du CSE. Valoriser les avis du comité des parties prenantes dans le cadre du programme de développement, par exemple en produisant une note identifiant les effets produits par ses avis dans la conduite du programme.</p>		<p>Note interne dans un premier temps pour identifier l'influence des travaux du comité des parties prenantes sur nos propres travaux</p>
<p>Tâche 3.3.2 : contribuer aux travaux permettant d'évaluer et valoriser le dispositif Casdar (avec l'externe)</p>	<p>Diffusion de nos productions transversales dans le cadre de notre bilan 2015-2021 (plaquette + vidéo). Suivi des travaux du ministère qui feront suite à l'étude ASIRPA, dont diffusion des résultats de cette étude à notre réseau. Intérêt pour participer aux travaux de suivi transversal des thématiques prioritaires du PNDAR (cf. programme inscrit sur la ligne 776 du casdar) Contribution aux journées de restitution des travaux Casdar organisée par le GIS relance agronomique. Liens avec la plate-forme RD Agri</p>		<p>Journées de restitution des projets Casdar (partenariat au sein du GIS RA) Contribution aux publications CASDAR Diffusion de nos productions dans le cadre de notre bilan 2015-2021</p>

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2022	Valeur Cible 2027
1.1.1	Nombre de personnes connectées à l'outil de partage	Non en place	20	80
1.1.2	Nombre de réunions ayant traité du sujet	3 dans l'année	2 par an	2 par an
1.2.1	Cartographie des partenariats	Non existant	En construction	Outil d'origine + évolutions
1.2.2	Nombre d'adhésions et nombre de contrats cadres	Non mesuré	2 contrats cadres	5 adhésions 5 contrats cadres
1.2.3	Bilan des accords-cadres, ce qu'il en a découlé	Non en place	Bilan accord-cadre DGER 19-22	Tableau en place et actualisé
2.1.1	Résultat d'enquêtes	0	Construction démarche	1
2.1.2	Nombre de stagiaires formés	5	8	20
3.1.1	Nombre d'indicateurs du tableau de bord	Non en place	12	12
3.1.2	Existence d'un document communicant	Non en place	Non en place, début de construction	1
3.2.1	Nombre de réunions du CSE	3	2	3
3.2.2	Existence du document évaluatif bilan produit par le CSE	1	Non pertinent en 22	1
3.3.1	Nombre de relations CSE – comité parties prenantes	Comité parties prenantes non en place	2/an	2/an
3.3.2	Nombre de livrables issus des travaux auxquels LCA a été associé	3	2	3/an

## 1- Moyens prévisionnels 2022

**Tableau 1- Affectation des moyens par action élémentaire pour 2022**

Nom de la structure candidate : LA COOPERATION AGRICOLE

N°	Titre complet de l'action élémentaire	Moyens programmés par AE en valeur			Moyens programmés par AE en %		
		Budget total	Budget CASDAR	ETP	Budget total	Budget CASDAR	ETP
1	Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	524 989,00 €	419 991,00 €	5,4	22%	22%	23%
2	Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition AGro-Ecologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)	543 334,00 €	434 667,00 €	5,4	23%	23%	23%
3	La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire (CARPAT)	231 870,00 €	185 496,00 €	2,4	10%	10%	10%
4	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement (OHOW) Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments et opération 2 : « Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare) »	342 529,00 €	274 023,00 €	3,3	15%	15%	14%
5	Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires (RSE)	364 276,00 €	291 421,00 €	3,8	15%	15%	16%
6	Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables (BIO)	248 852,00 €	199 082,00 €	2,7	11%	11%	12%
7	GOUVERNANCE	114 388,00 €	91 320,00 €	0,5	5%	5%	2%
<b>TOTAL</b>		<b>2 370 238,00 €</b>	<b>1 896 000,00 €</b>	<b>23,5</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Tableau 2 - Ventilation des moyens mobilisés par ambition du PNDAR pour 2022**

**Nom de la structure candidate : LA COOPERATION AGRICOLE**

		<b>Budget total</b>	<b>Budget CASDAR</b>	<b>ETP</b>	<b>% du budget total</b>	<b>% du budget CASDAR</b>	<b>% ETP</b>
1	Assurer la viabilité économique et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, ainsi que l'amélioration des conditions de travail des actifs agricoles, et améliorer la rémunération des agriculteurs et la compétitivité de l'agriculture française	<b>800 946 €</b>	<b>640 693 €</b>	<b>8,11</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>
2	Lutter contre le changement climatique en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger et restaurer la biodiversité, et préserver la qualité de l'eau, de l'air et du sol ainsi que substituer l'utilisation de matières premières non renouvelables par l'utilisation d'agro-ressources renouvelables	<b>814 943 €</b>	<b>651 889 €</b>	<b>8,10</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>
3	Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs et du citoyen sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien-être animal et la préservation de l'environnement	<b>754 349 €</b>	<b>603 418 €</b>	<b>7,30</b>	<b>32%</b>	<b>32%</b>	<b>31%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 370 238 €</b>	<b>1 896 000 €</b>	<b>23,51</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

**Tableau 3 - Ventilation des moyens mobilisés par thème prioritaire du PNDAR pour 2022**  
**Nom de la structure candidate : LA COOPERATION AGRICOLE**

		Budget total	Budget CASDAR	ETP	% du budget total	% du budet CASDAR	% ETP
1	Création de chaînes de valeur équitables favorisant une relocalisation des productions et valorisation des modes de production agro-écologiques	562 548 €	451 150 €	5,67	23,73%	23,79%	24,12%
2	Renouvellement des générations et qualité de vie au travail	243 627 €	208 326 €	2,41	10,28%	10,99%	10,25%
3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre, et développement de techniques permettant de stocker du carbone	401 128 €	305 415 €	4,04	16,92%	16,11%	17,18%
4	Autonomie protéique et gestion des intrants	166 471 €	126 750 €	1,67	7,02%	6,69%	7,10%
5	Biodiversité agricole	127 251 €	96 888 €	1,25	5,37%	5,11%	5,32%
6	Adaptation aux aléas et au changement climatique	125 323 €	95 420 €	1,25	5,29%	5,03%	5,32%
7	Gestion intégrée de la santé animale et végétale (visant à réduire fortement l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques en mobilisant les principes de l'agro-écologie)	398 547 €	303 450 €	3,78	16,81%	16,00%	16,08%
8	Bien-être animal	153 969 €	117 231 €	1,52	6,50%	6,18%	6,47%
9	Mobilisation du levier du numérique pour soutenir la conception, le pilotage, l'essaimage et la valorisation de systèmes de production agricole innovants	191 374 €	191 371 €	1,92	8,07%	10,09%	8,17%
<b>TOTAL</b>		<b>2 370 238 €</b>	<b>1 896 000 €</b>	<b>23,51</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

**Tableau 4 - Dépenses et recettes prévisionnelles du programme pour 2022**  
**Nom de la structure candidate : LA COOPERATION AGRICOLE**

		AE 1 climat	AE 2 partage	AE 3 renouvt	AE 4 OHOW	AE 5 RSE	AE 6 bio	AE 7 gouv	TOTAL GENERAL
<b>1</b>	<b>DÉPENSES PRÉVISIONNELLES</b>								
2	salaires, charges et taxes afférentes des agents de développement	396 627,00 €	407 035,00 €	183 315,00 €	273 614,00 €	287 153,00 €	205 133,00 €	59 580,00 €	1 812 457,00 €
3	frais de déplacement des agents de développement	1 600,00 €	2 500,00 €	1 000,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	7 500,00 €	15 000,00 €
<b>4</b>	<b>Total des dépenses de personnel qualifié (2+3)</b>	<b>398 227,00 €</b>	<b>409 535,00 €</b>	<b>184 315,00 €</b>	<b>274 414,00 €</b>	<b>287 953,00 €</b>	<b>205 933,00 €</b>	<b>67 080,00 €</b>	<b>1 827 457,00 €</b>
5	salaires, charges et taxes afférentes des autres agents	5 780,00 €	1 160,00 €	1 160,00 €	1 160,00 €	1 160,00 €	1 160,00 €	1 160,00 €	12 740,00 €
6	prestations de service	20 000,00 €							20 000,00 €
7	acquisition de matériels								0,00 €
8	autres dépenses directes	20 500,00 €	51 000,00 €	9 500,00 €	12 000,00 €	17 500,00 €	500,00 €	34 000,00 €	145 000,00 €
9	<b>Total des autres dépenses directes (5+6+7+8)</b>	<b>46 280,00 €</b>	<b>52 160,00 €</b>	<b>10 660,00 €</b>	<b>13 160,00 €</b>	<b>18 660,00 €</b>	<b>1 660,00 €</b>	<b>35 160,00 €</b>	<b>177 740,00 €</b>
10	<b>Dépenses indirectes affectées</b>	<b>80 482,00 €</b>	<b>81 639,00 €</b>	<b>36 895,00 €</b>	<b>54 955,00 €</b>	<b>57 663,00 €</b>	<b>41 259,00 €</b>	<b>12 148,00 €</b>	<b>365 041,00 €</b>
<b>11</b>	<b>TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES (4+9+10)</b>	<b>524 989,00 €</b>	<b>543 334,00 €</b>	<b>231 870,00 €</b>	<b>342 529,00 €</b>	<b>364 276,00 €</b>	<b>248 852,00 €</b>	<b>114 388,00 €</b>	<b>2 370 238,00 €</b>
		22%	23%	10%	14%	15%	10%	5%	100%
<b>12</b>	<b>RECETTES PRÉVISIONNELLES</b>								
<b>13</b>	<b>Subvention CASDAR</b>	<b>419 991,00 €</b>	<b>434 667,00 €</b>	<b>185 496,00 €</b>	<b>274 023,00 €</b>	<b>291 421,00 €</b>	<b>199 082,00 €</b>	<b>91 320,00 €</b>	<b>1 896 000,00 €</b>
14	Conseils départementaux								0,00 €
15	Conseils régionaux								0,00 €
16	État (autres sources)								0,00 €
17	Union européenne								0,00 €
18	FranceAgriMer								0,00 €
19	autres (à préciser)								0,00 €
<b>20</b>	<b>Total autres subventions (14 à 19)</b>	<b>0,00 €</b>							
21	produits propres								0,00 €
22	autofinancement	104 998,00 €	108 667,00 €	46 374,00 €	68 506,00 €	72 855,00 €	49 770,00 €	23 068,00 €	474 238,00 €
<b>23</b>	<b>Total autres ressources (21+22)</b>	<b>104 998,00 €</b>	<b>108 667,00 €</b>	<b>46 374,00 €</b>	<b>68 506,00 €</b>	<b>72 855,00 €</b>	<b>49 770,00 €</b>	<b>23 068,00 €</b>	<b>474 238,00 €</b>
<b>24</b>	<b>Total des recettes hors CASDAR (20 + 23)</b>	<b>104 998,00 €</b>	<b>108 667,00 €</b>	<b>46 374,00 €</b>	<b>68 506,00 €</b>	<b>72 855,00 €</b>	<b>49 770,00 €</b>	<b>23 068,00 €</b>	<b>474 238,00 €</b>
<b>25</b>	<b>TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES (13+24)</b>	<b>524 989,00 €</b>	<b>543 334,00 €</b>	<b>231 870,00 €</b>	<b>342 529,00 €</b>	<b>364 276,00 €</b>	<b>248 852,00 €</b>	<b>114 388,00 €</b>	<b>2 370 238,00 €</b>

## Programme de développement agricole et rural Fiche de présentation du programme prévisionnel annuel 2022

**Organisme responsable du programme** : La Coopération Agricole (LCA)

**Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention)** : 2 370 238 €

**Subvention CASDAR** : 1 896 000 €

**Organisme réalisateur du programme** : Organisme réalisateur du programme : La Coopération Agricole (LCA) appuyée de l'expertise de son réseau fédératif national et régional : LCA Hauts-de-France, LCA Grand-Est, LCA Auvergne-Rhône-Alpes, LCA Sud, LCA Corse, LCA Occitanie, LCA Nouvelle-Aquitaine, LCA Ouest, LCA Centre Val de Loire, FRCA REUNION, FELCOOP, PPAM de France, Association AGRICONFIANCE

### Actions élémentaires :

AE1 Atténuer le changement climatique (CLIMAT)

AE2 – Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition AGro-Ecologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)

AE3 – La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire (CARPAT)

AE4 – Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement (OHOW)

\* Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments

\* Opération 2 : Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare)

AE5 – Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires (RSE)

AE6 – Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables (BIO)

AE7 – Gouvernance du programme

## Résultats et valorisations attendus :

**Action AE1** : Etude sur l'impact carbone de la coopération agricole et feuille de route visant à l'atteinte de la neutralité à horizon 2035 ;  
Webinaires : eau, méthanisation ; Guide de la bioéconomie et support de formation ; Guide du don alimentaire (en partenariat avec d'autres organisations) ; Fiches solutions sur les énergies renouvelables

**Action AE2** : Théma Biodiversité mis à jour ; Mooc conseil – innovation ; Webinaire d'information des coopératives sur les PSE

**Action AE3** : Guide pratique sur l'accueil des nouveaux associés coopérateurs et webinaire associé ; Webinaire sur les coopératives et le foncier

**Action AE4** : Rencontre des lycées agricoles autour du Théma BEA au travers d'une animation au SIA ; Conférences au SPACE et au Sommet de l'élevage

**Action AE5** : Guide des parties prenantes et webinaires associés ; 5ème saison du MOOC RSE & Agroalimentaire ; Etude sur l'impact économique de la RSE

Veille enjeux RSE identifiés en 2021

**Action AE6** : Fiches nouvelles réglementation ; Mise en place enquête Porc Bio ; Webinaire financement des projets BIO dans les coopératives

**Action AE7** : Cahiers du développement coopératif (finalisation de travaux initiés en 2021 sur un numéro spécial Conseil) ; Livret d'accueil réalisateur Casdar ; Tableau d'indicateurs consolidés

**Sites internet sur lesquels seront publiées les informations :**

[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)

[www.rd-agri.fr](http://www.rd-agri.fr) (selon caractère du livrable)